

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session  
Forty-first Parliament, 2011-12

---

*Proceedings of the Standing  
Senate Committee on*

FISHERIES AND OCEANS

*Chair:*

The Honourable FABIAN MANNING

---

Tuesday, December 4, 2012  
Thursday, December 13, 2012

---

Issue No. 13

*Thirteenth meeting on:*

The study on the lobster fishery in  
Atlantic Canada and Quebec

*First meeting on:*

Bill S-13, An Act to amend the  
Coastal Fisheries Protection Act

---

APPEARING:

The Honourable Gail Shea, P.C., M.P.,  
Acting Minister of Fisheries and Oceans

---

WITNESSES:  
(See back cover)

Première session de la  
quarante et unième législature, 2011-2012

---

*Délibérations du Comité  
sénatorial permanent des*

PÊCHES ET DES OCÉANS

*Président :*

L'honorable FABIAN MANNING

---

Le mardi 4 décembre 2012  
Le jeudi 13 décembre 2012

---

Fascicule n° 13

*Treizième réunion concernant :*

L'étude de la pêche au homard au  
Canada atlantique et au Québec

*Première réunion concernant :*

Le projet de loi S-13, Loi modifiant la  
Loi sur la protection des pêches côtières

---

COMPARAÎT :

L'honorable Gail Shea, C.P., députée,  
ministre par intérim des Pêches et des Océans

---

TÉMOINS :  
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON  
FISHERIES AND OCEANS

The Honourable Fabian Manning, *Chair*

The Honourable Elizabeth Hubley, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

* Cowan (or Tardif) Harb Hubley	McInnis Munson Oliver Poirier
* LeBreton, P.C. (or Carignan) Lovelace Nicholas MacDonald	Raine Unger Watt

\*Ex officio members  
(Quorum 4)

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES  
PÊCHES ET DES OCÉANS

*Président* : L'honorable Fabian Manning

*Vice-présidente* : L'honorable Elizabeth Hubley

et

Les honorables sénateurs :

* Cowan (ou Tardif) Harb Hubley	McInnis Munson Oliver Poirier
* LeBreton, C.P. (ou Carignan) Lovelace Nicholas MacDonald	Raine Unger Watt

\* Membres d'office  
(Quorum 4)

**ORDER OF REFERENCE**

Extract from the Journals of the Senate, Wednesday, November 28, 2012:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator MacDonald, seconded by the Honourable Senator Segal, for the second reading of Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator MacDonald moved, seconded by the Honourable Senator Segal, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans.

The question being put on the motion, it was adopted.

**ORDRE DE RENVOI**

Extrait des *Journaux du Sénat* le mercredi 28 novembre 2012 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur MacDonald, appuyée par l'honorable sénateur Segal, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénateur MacDonald propose, appuyé par l'honorable sénateur Segal, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent des pêches et des océans.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

*Le greffier du Sénat*

Gary W. O'Brien

*Clerk of the Senate*

**MINUTES OF PROCEEDING**

OTTAWA, Tuesday, December 4, 2012  
(34)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 5:15 p.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Harb, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Unger and Watt (8).

*In attendance:* Odette Madore, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 8, 2012, the committee continued to examine issues relating to the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue no. 6.*)

**WITNESS:**

*Government of Newfoundland and Labrador:*

Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing and Development, Department of Fisheries and Aquaculture.

Mr. McDonald made a statement and answered questions.

At 6:25 p.m., the committee suspended.

At 6:27 p.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 6:41 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

**ATTEST:**

OTTAWA, Thursday, December 13, 2012  
(35)

[English]

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 8:03 a.m., in room 9, Victoria Building, the chair, the Honourable Fabian Manning, presiding.

*Members of the committee present:* The Honourable Senators Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Oliver, Poirier, Raine and Unger (9).

*Other senator present:* The Honourable Senator Baker, P.C. (1).

*In attendance:* Penny Becklumb and Odette Madore, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

**PROCÈS-VERBAUX**

OTTAWA, le mardi 4 décembre 2012  
(34)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 17 h 15, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Fabian Manning (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Harb, MacDonald, Manning, McInnis, Poirier, Raine, Unger et Watt (8).

*Également présente :* Odette Madore, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 8 mars 2012, le comité poursuit son étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 6 des délibérations du comité.*)

**TÉMOIN :**

*Gouvernement de Terre-Neuve- et- Labrador :*

Patrick McDonald, sous-ministre adjoint par intérim, Marketing et développement, ministère des Pêches et de l'Aquaculture.

M. McDonald fait un exposé, puis répond aux questions.

À 18 h 25, le comité suspend ses travaux.

À 18 h 27, conformément à l'article 12-16(1)d) du Règlement, le comité reprend ses travaux pour examiner une ébauche de programme (travaux futurs).

À 18 h 41, le comité s'ajourne jusqu'à la nouvelle convocation de la présidence.

**ATTESTÉ :**

OTTAWA, le jeudi 13 décembre 2012  
(35)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 h 3, dans la pièce 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de Fabian Manning (*président*).

*Membres du comité présents :* Les honorables sénateurs Harb, Hubley, MacDonald, Manning, McInnis, Oliver, Poirier, Raine et Unger (9).

*Autre sénateur présent :* L'honorable sénateur Baker, C.P. (1).

*Également présentes :* Penny Becklumb et Odette Madore, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

*Also present:* The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, November 28, 2012, the committee began its consideration on Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act.

*APPEARING:*

The Honourable Gail Shea, P.C., M.P., Acting Minister of Fisheries and Oceans.

*WITNESSES:*

*Fisheries and Oceans Canada:*

David Bevan, Acting Deputy Minister;

France Pégeot, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Michael Pearson, Director General, International Affairs, Strategic Policy Sector.

Minister Shea made a statement and, together with Mr. Bevan, Ms. Pégeot and Mr. Pearson, answered questions.

At 9:00 a.m., the committee suspended.

At 9:03 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft agenda (future business).

At 9:21 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

*ATTEST:*

*Aussi présents :* Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 28 novembre 2012, le comité entreprend son examen du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières.

*COMPARAÎT :*

L'honorable Gail Shea, C.P., députée, ministre par intérim des Pêches et des Océans.

*TÉMOINS :*

*Pêches et Océans Canada :*

David Bevan, sous-ministre par intérim;

France Pégeot, sous-ministre adjointe principale, Secteur des politiques stratégiques;

Michael Pearson, directeur général, Affaires internationales, Secteur des politiques stratégiques.

La ministre Shea fait un exposé, puis répond aux questions avec l'aide de M. Bevan, de Mme Pégeot et de M. Pearson.

À 9 heures, le comité suspend ses travaux.

À 9 h 3, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité poursuit ses travaux à huis clos pour examiner une ébauche de programme (travaux futurs).

À 9 h 21, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

*ATTESTÉ :*

*La greffière du comité,*

Danielle Labonté

*Clerk of the committee*

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, December 4, 2012

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans met this day at 7 p.m. to study the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec.

**Senator Fabian Manning** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** I am pleased once again to welcome you all to this meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning. I am a senator from Newfoundland and Labrador, and I am the chair of the committee.

Before I give the floor to our witness this evening, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

**Senator Harb:** Mac Harb, from Ontario.

**Senator Unger:** Betty Unger, from Alberta.

**Senator McInnis:** Tom McInnis, from Nova Scotia.

**Senator Raine:** Nancy Greene Raine, from B.C.

**Senator Poirier:** Rose-May Poirier, from New Brunswick.

**The Chair:** We may have some more senators join us later and we will take care of their introductions at that time.

The committee is continuing its study of the lobster fishery in Atlantic Canada and Quebec. We are hearing today from a representative of the Department of Fisheries and Aquaculture of Newfoundland and Labrador. The committee heard from the departments of fisheries of the governments of New Brunswick and Prince Edward Island last week in Moncton. We look forward next week to hearing from the Nova Scotia Department of Fisheries and Aquaculture.

On behalf of the members of the committee, I would like to thank Patrick McDonald for being here today. I believe he has some opening remarks, which will be followed by questions from the senators.

We may have a vote at any time in the Senate, so if the bells ring, we will have to decide then what we will do in relation to our meeting this evening. If we have the opportunity to finish up with Mr. McDonald, I would rather that senators stay around for a little while to have a little in camera session on some other business we have to deal with.

Mr. McDonald, the floor is yours.

**Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing and Development, Department of Fisheries and Aquaculture, Government of Newfoundland and Labrador:** Good

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 4 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 19 heures, pour étudier la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec.

**Le sénateur Fabian Manning** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Laissez-moi vous souhaiter à nouveau la bienvenue devant le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning. Je suis sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador et je préside le comité.

Avant de céder la parole à notre témoin de la soirée, j'aimerais que les membres du comité se présentent.

**Le sénateur Harb :** Mac Harb, de l'Ontario.

**Le sénateur Unger :** Betty Unger, de l'Alberta.

**Le sénateur McInnis :** Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Raine :** Nancy Greene Raine, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Poirier :** Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

**Le président :** Il se peut que d'autres sénateurs se joignent à nous plus tard, et nous leur demanderons de se présenter à ce moment-là.

Le comité poursuit son étude de la pêche au homard au Canada atlantique et au Québec. Nous accueillons aujourd'hui un représentant du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de Terre-Neuve-et-Labrador. La semaine dernière, à Moncton, les membres du comité ont rencontré des représentants des ministères responsables des pêcheries des gouvernements du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. La semaine prochaine, nous aurons le plaisir de rencontrer un représentant du ministère des Pêches et de l'Aquaculture de la Nouvelle-Écosse.

Au nom des membres du comité, je tiens à remercier Patrick McDonald d'être parmi nous aujourd'hui. Je crois qu'il a une déclaration préliminaire, qui sera suivie par les questions des sénateurs.

Il se peut qu'il y ait un vote au Sénat à n'importe quel moment. Par conséquent, si la cloche sonne, il faudra déterminer, à ce moment-là, ce que nous ferons concernant la réunion de ce soir. Si nous avons le temps de terminer notre rencontre avec M. McDonald, je préférerais que les sénateurs restent encore quelques moments afin de tenir une séance à huis clos où nous pourrions discuter de certaines autres affaires.

Monsieur McDonald, la parole est à vous.

**Patrick McDonald, sous-ministre adjoint par intérim, Marketing et Développement, ministère des Pêches et de l'Aquaculture du gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :** Bonsoir et merci

evening and thank you very much for this opportunity to speak to this committee. Unfortunately our minister, Derrick Dalley, and our deputy minister, Alastair O'Rielly, were not able to be with us this evening. They send along their regrets. I would like to thank the committee for the opportunity to speak and provide some perspectives on behalf of the lobster industry in Newfoundland and Labrador and to maybe give you some idea of our strengths and weaknesses in the industry.

I have a small presentation, and we have distributed copies of it. There is a short outline, and I will talk a bit about the Newfoundland and Labrador industry, some of our challenges as we see them, some potential solutions and a couple of options that we see for the Newfoundland and Labrador industry, and I will offer a few conclusions.

Our Newfoundland and Labrador lobster industry really is a Newfoundland-based lobster industry, because no lobster is harvested around Labrador. In 2012, we had 2,746 active lobster licences; 27 per cent to 30 per cent of Canadian licences were in Newfoundland and Labrador. Combine that with landings of less than 2,000 tonnes, which is 3 per cent of the Canadian landings. We had roughly 30 per cent of the licences and 3 per cent of the Canadian landings. It is a very different industry than you see in some of the other Atlantic provinces and Quebec.

Over the past five years our average landed volume has been around 2,500 tonnes and has a landed value of \$23 million. When you look at a \$1-billion industry, it is a small proportion. Of concern is that the landed value has declined over the past five years from about \$28 million in 2008 down to about \$17 million in 2011, which is the same issue that is facing the rest of the Atlantic lobster producing areas.

We are a small player in the industry, but the industry has significant regional implications. The number of licences we have is certainly an indication of the overcapacity within the system. Our industry is concentrated on the southwest coast of Newfoundland, the west coast and the northern peninsula. We have a slide in the package with a map that shows the areas. I think it is page 9. These are all lobster producing areas. Area 11 is probably our biggest producing area.

The Newfoundland lobster product is a good one. We have cold water temperatures, which provide a good environment for producing lobster. Our industry is dispersed over a wide geographical area, and because of that we have a higher cost of collection and transport to market. We have a short harvest season, which is 10 weeks. Sometimes that benefits us. Our season generally runs from the third week in April to early in July. This

beaucoup de m'offrir l'occasion de vous parler. Malheureusement, notre ministre, Derrick Dalley, et notre sous-ministre, Alastair O'Rielly, n'ont pas pu venir, ce soir. Ils vous font leurs excuses. Je tiens à remercier les membres du comité de me donner l'occasion de présenter certains points de vue au nom de l'industrie du homard de Terre-Neuve-et-Labrador et aussi, peut-être, de vous donner une idée des forces et des faiblesses de l'industrie.

Je vais vous présenter un court exposé dont vous avez des copies. Il contient une brève description de la situation. Je vais aussi parler un peu de l'industrie de Terre-Neuve-et-Labrador, de certains des défis que nous avons cernés, de solutions potentielles et de quelques options qui, selon nous, s'offrent à l'industrie de Terre-Neuve-et-Labrador. Je terminerai en tirant quelques conclusions.

L'industrie du homard de Terre-Neuve-et-Labrador est, en fait, une industrie terre-neuvienne, car aucun homard n'est pêché sur les côtes du Labrador. En 2012, Terre-Neuve-et-Labrador comptait 2 746 permis de pêche au homard actifs; en fait, c'est 27 à 30 p. 100 des permis en circulation au Canada. Si on ajoute à cela des débarquements de moins de 2 000 tonnes, soit 3 p. 100 des débarquements au Canada, c'est donc dire que nous détenons environ 30 p. 100 des permis pour 3 p. 100 des débarquements au Canada. C'est une industrie très différente de celle qui est à l'œuvre dans certaines autres provinces de l'Atlantique et au Québec.

Au cours des cinq dernières années, le volume moyen des débarquements a été d'environ 2 500 tonnes, pour une valeur de 23 millions de dollars. Compte tenu du fait qu'il s'agit d'une industrie d'un milliard de dollars, c'est très peu. Ce qui est préoccupant, c'est que la valeur des débarquements a baissé au cours des cinq dernières années, passant d'environ 28 millions de dollars en 2008 à environ 17 millions de dollars en 2011. Les autres zones productrices de homard de l'Atlantique ont le même problème.

Nous sommes un petit intervenant dans l'industrie, mais c'est une industrie qui a tout de même d'importantes répercussions régionales. Le nombre de permis délivrés est certainement une indication de la capacité excessive dans le système. Notre industrie est concentrée sur la côte Sud-Ouest de Terre-Neuve, la côte Ouest et la péninsule, au Nord. Il y a une diapositive dans la présentation qui contient une carte indiquant les zones de pêche. Je crois que c'est la neuvième. Ce sont toutes des zones productrices de homard. La zone 11 est probablement notre zone de production la plus importante.

Les produits du homard terre-neuviens sont de bonne qualité. Les températures de l'eau sont froides, ce qui constitue un bon environnement pour le homard. Notre industrie est disséminée sur une importante zone géographique, raison pour laquelle nos coûts de collecte et de transport vers les marchés sont plus élevés. La saison de pêche est courte : elle dure 10 semaines. Parfois, cela nous avantage. Notre saison s'étend habituellement de la

year, it was a time after that when the prices really plummeted and hit the rest of the industry badly. We sort of escaped it this year because of our season being early.

The next slide shows the lobster fishing areas, LFAs, and you can see the number of areas we have around the province. This one shows the active licences and the lobster licences we have. In some areas, most of the people have active licences and in other areas there are many licences that are no longer active. Some of these graphs are put in just for your information.

Our landings and value by LFA can be seen on the next slide. As you can see, Area 11 is our key producing area, and it has a lot of the licences and the landed value for our industry. In some other areas, like Areas 6, 7, 8 and 9, we have people that fish lobster but it is a very small part of their income.

Our government has been very supportive of the Newfoundland lobster sector. Our government has provided funding to the Lobster Council of Canada and before that to the Lobster Round Table and the groups that were looking at forming the Lobster Council. We see benefit and we have contributed to the Lobster Council of Canada. I know you have had a presentation and some other representatives of the council to address your committee as well. We see the benefit of the council and have contributed accordingly. We have also provided funding for things like lobster enhancement in Placentia Bay under one of our funding programs. We have put some money into science and traceability-related projects. We have invested in value-added processing with some of our processing companies. We have contributed significantly to the lobster conservation and sustainability plan in terms of plan development and implementation. This is a plan that I will talk a bit more about in a moment or two, and it was also funded by the Government of Canada and the Fish, Food and Allied Workers.

The conservation and sustainability plan has three components. One is conservation measures, and the overall budget for that is about \$3 million. Capacity reduction was about \$11 million, and enterprise buyout was \$17 million. The goal is to remove enterprises in each of the participating LFAs, which are LFAs 11 to 14. Reverse auction is used and the prices are driven by market forces. The way it works is people submit a bid. It is made known that we are prepared to retire licences in certain areas — the group or team and not just the province — and people submit a bid for what they feel they can give up their licence for, what value they think the licence is worth. There is a sliding scale, and a certain number of bids are selected based on the market value. Those licences and all others they have are then retired. The objective of this exercise is to reduce the number of

troisième semaine d'avril au début de juillet. Cette année, c'est après cette période que les prix ont vraiment chuté et que le reste de l'industrie a été durement touché. Nous avons un peu évité le pire cette année, parce que notre saison commence tôt.

Sur la diapositive suivante, vous pouvez voir les zones de pêche au homard, les ZPH. On peut aussi voir le nombre de zones qui bordent la province. Ici, on peut voir les permis actifs ainsi que l'ensemble des permis de pêche au homard en circulation. Dans certaines zones, la plupart des personnes ont des permis actifs, et, dans d'autres zones, il y a beaucoup de permis qui ne le sont plus. Certains des graphiques sont uniquement là à titre indicatif.

Vous pouvez voir les débarquements et les valeurs des débarquements par ZPH sur la diapositive suivante. Comme vous pouvez le voir, la zone 11 est notre principale zone productrice. La zone compte beaucoup de détenteurs de permis, mais elle produit aussi une bonne partie de la valeur des débarquements de l'industrie. Dans d'autres zones, comme les zones 6, 7, 8 et 9, il y a des pêcheurs de homard, mais cette pêche ne compte que pour une très petite fraction de leurs revenus.

Notre gouvernement a beaucoup soutenu le secteur du homard terre-neuvien. Il a fourni du financement au Conseil canadien pour le homard comme il l'avait fait précédemment pour la Table ronde sur le homard et pour les groupes qui envisageaient de créer le Conseil canadien du homard. Selon nous, il s'agissait d'une initiative bénéfique, et nous avons contribué au Conseil. Je sais que vous avez accueilli d'autres représentants du Conseil et discuté avec eux. Pour notre part, nous reconnaissons les bienfaits du Conseil, raison pour laquelle nous y avons contribué. Nous avons aussi fourni des fonds dans le cadre de projets comme l'initiative d'amélioration de la pêche au homard dans la baie de la Placentia. Dans ce cas, on l'avait fait dans le cadre d'un de nos programmes de financement. Nous avons aussi fourni des fonds dans le cadre d'un projet scientifique et lié à la traçabilité et investi dans la transformation à valeur ajoutée en collaboration avec certaines des entreprises de transformation sur notre territoire. Nous avons contribué de façon importante à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan touchant la conservation et la durabilité de la pêche au homard. Je vais revenir sur ce plan dans quelques minutes. Le gouvernement du Canada et l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve ont aussi financé le plan.

Le plan de conservation et de durabilité compte trois volets : les mesures de conservation, dont le budget général est d'environ trois millions de dollars; la réduction de la capacité, avec environ 11 millions de dollars; et les rachats d'entreprises s'élevant à 17 millions de dollars. L'objectif est d'éliminer des entreprises dans chaque ZPH participante, c'est-à-dire les ZPH 11 à 14. On utilise un processus d'enchères inversées. Les prix sont établis par les forces du marché. Voici comment on procède : les gens font une offre. On communique le fait que nous envisageons d'éliminer des permis dans certaines zones — le groupe ou l'équipe, pas juste la province —, et les gens font une offre du montant qu'ils estiment être en droit de recevoir pour renoncer à leurs permis, c'est-à-dire ce qu'ils considèrent en être la valeur. On adopte une échelle mobile, et on choisit un certain nombre d'offres en



harvesters to allow those that remain to have greater opportunity to earn higher incomes and reduce harvesting pressure, which makes the industry more sustainable.

As you note on the coloured map, those are the areas that the lobster sustainability measures are in place for, which are from LFAs 11 to 14B.

The next slide is interesting. It probably sums up the information I have mentioned about the number of harvesters we have and the size of our industry. There are three graphs. One shows the number of harvesters, and it was broken up by province. As you can see, Newfoundland has the smallest metric tonnes. You can see the number of harvesters we have, and we have a significant number of buyers and processors.

It is also interesting to note that the Canadian industry lands about 50,000 to 60,000 metric tonnes, and the U.S. industry lands 40,000 to 50,000 metric tonnes. We have 10,000 vessels and they have 7,500. We have 25 processing plants, and they have four or five. We export 80 per cent of our product and they export 35 per cent to 50 per cent of theirs. Some of the product they export comes into Canada and, as you are probably aware, is processed and may be re-exported as well.

What do we see as challenges? Certainly the Canadian lobster industry, as you heard in the sessions in Moncton and other places, is highly fragmented. There is overcapacity within harvesting; we have many undercapitalized buyers and processors. We have a lot of sellers and not many marketers. We have a wide geographic distribution of landings, and a requirement for greater collaboration between harvesters, buyers and processors.

What it comes down to is that we have too many people trying to earn a reasonable living from the resource. We also need a coordinated industry voice. That is one thing we can take from the involvement we have had in the Lobster Council of Canada, the Lobster Round Table before that and the Lobster Summit. Our marketing challenges are many as well. In addition to our structural issues, we have too many sellers, and many are forced to discount and lose. Therefore, we lose value from the industry. We have a lack of a coordinated marketing strategy. The Lobster Council of Canada and its members have worked strongly to put a strategy together. We have issues related to seasonality and continuity of supply, especially when it comes to live product. Most of our product is still marketed live.

fonction de la valeur sur le marché. On élimine alors tous ces permis et tous les autres permis que les personnes possèdent. L'objectif de l'exercice est de réduire le nombre de pêcheurs, pour offrir à ceux qui restent la possibilité de faire plus d'argent et pour réduire la pression sur la pêche, ce qui rend l'industrie plus durable.

Vous voyez, la carte en couleur indique les zones où les mesures de durabilité de la pêche au homard ont été appliquées, c'est-à-dire les ZPH 11 à 14B.

La diapositive suivante est intéressante. Elle résume probablement les renseignements que j'ai fournis sur le nombre de pêcheurs répertoriés et la taille de notre industrie. Elle compte trois graphiques. Le premier montre le nombre de pêcheurs. Il est ventilé par province. Comme on peut le voir, Terre-Neuve affiche les plus petits débarquements en tonnes métriques. Vous pouvez aussi voir le nombre de pêcheurs et constater que la province compte beaucoup d'acheteurs et de transformateurs.

Il est aussi intéressant de souligner que l'industrie canadienne affiche des débarquements d'environ 50 000 à 60 000 tonnes métriques, alors que ceux de l'industrie américaine sont de 40 000 à 50 000 tonnes métriques. Nous comptons 10 000 bâtiments, les États-Unis, 7 500. Nous avons 25 usines de transformation, alors qu'eux en ont quatre ou cinq. Nous exportons 80 p. 100 de notre production et eux, de 35 à 50 p. 100. Ils exportent une partie de leur production au Canada, et, comme vous le savez probablement, on la transforme et on l'exporte aussi parfois à notre tour.

Quels sont les défis rencontrés? Comme vous l'avez entendu durant les séances à Moncton et à d'autres endroits, il est évident que l'industrie canadienne du homard est extrêmement fragmentée. Il y a une capacité de récolte excessive, de même que beaucoup d'acheteurs et de transformateurs qui n'ont pas accès à suffisamment de capital. Nous comptons une abondance de vendeurs, mais peu de spécialistes de la commercialisation. Les débarquements sont disséminés sur un grand territoire, et il faut collaborer davantage entre pêcheurs, acheteurs et transformateurs.

Au bout du compte, il y a trop de personnes qui veulent gagner leur vie raisonnablement en exploitant la ressource. Il faut agir de façon coordonnée au sein de l'industrie. C'est une des leçons qu'il faut tirer de notre participation au Conseil canadien du homard, à la table ronde du homard et, avant cela, dans le cadre du Sommet du homard. Il y a aussi beaucoup de défis liés à la commercialisation. En plus des problèmes structurels, il y a trop de vendeurs, et beaucoup de pêcheurs doivent baisser leur prix et perdre au change. Par conséquent, l'industrie perd de sa valeur. Nous n'avons pas de stratégie de commercialisation coordonnée. Le Conseil canadien du homard et ses membres ont travaillé dur pour établir une telle stratégie. Certains enjeux sont liés au caractère saisonnier de la pêche et à la continuité de l'approvisionnement, surtout lorsqu'il est question des homards vivants. La plupart des homards sont vendus vivants.

We have an over-dependence on the U.S. market. These are not new issues to you, I am sure. I am probably just repeating a lot of what other people have said as well. We have competition from Maine and then the issues related to exchange rates and market access in some countries.

I had a conversation with one of the senators concerning seals, and it is interesting that in some countries we are having issues related to husbandry of lobster in the same way that the seal industry has been targeted. There is the feeling that we are shipping poor lobsters in a little crate across the world and that that is not the right thing for us to be doing.

What kinds of solutions do we have? What types of things can we look at as potential solutions? There is definitely a need for industry-government collaboration. We see the Lobster Council of Canada as one means. Unfortunately, the council has been underfunded. It needs stable and sufficient long-term funding. It needs money to be able to do more than have one employee who tries to keep things together. I know you have heard from Geoff Irvine, a capable individual. The organization has done well under his couple of years in place.

The council is a direct result of the Lobster Summit that was held in Nova Scotia in 2007 and the Lobster Round Tables held from 2008 onwards, which brought government and people from all areas of industry together at the table for the summit and the round table and now for the council. You had five Canadian provinces, the Government of Canada represented by a number of departments, buyers, harvesting groups, harvesters, processors from big and small companies all sitting at the round table.

What are the benefits? What types of things could the council be doing? The things they are doing and the things that they could continue to do with proper resources are things like effective and efficient organization. They could be doing market research and Canadian branding and positioning. The issue with the council — and I am sure the issue has been raised by others — is that there is no way to collect funds at the present time. I do not know if it is a question of the way or the will to collect a mandatory levy because that is what is required. Other places, like Alaska, have a levy that they put on their seafood, especially their crab and their salmon. There are other ways, but you have one state. Here, we have five provinces and the federal government. As our deputy is fond of saying, it is kind of like five provinces and the federal government joining hands and taking a leap together because that is what it requires.

We need sufficient funding. A lot of the other organizations, like the Alaska Seafood Marketing Institute and the Norwegian groups, contribute a large percentage. Maybe 0.5 per cent to 1 per cent of the industry's value goes into marketing and promotion.

Nous misons trop sur le marché américain. Ce ne sont pas des problèmes dont vous entendez parler pour la première fois, j'en suis sûr. Je répète probablement ce que d'autres ont dit avant moi. Il y a la concurrence du Maine et les problèmes liés au taux de change et à l'accès aux marchés dans certains pays.

J'ai parlé avec un des sénateurs de la question des phoques. Il est intéressant de constater que, dans certains pays, l'industrie de la pêche au homard est aux prises avec les mêmes problèmes que ceux de l'industrie de la chasse aux phoques. Les gens ont l'impression que nous expédions de pauvres petits homards dans de minuscules cages partout sur la planète et que c'est mal.

Quelles sont les solutions à notre portée? Quels genres de choses pouvons-nous envisager comme solutions potentielles? Il faut assurément que l'industrie et le gouvernement collaborent. Selon nous, le Conseil canadien du homard est une option. Malheureusement, il est sous-financé. Il a besoin d'un financement stable et suffisant à long terme. Il a besoin d'argent pour avoir plus qu'un seul employé qui essaie de tout faire en même temps. Je sais que vous avez entendu parler de Geoff Irvine, c'est une personne très compétente. Il est à la barre de l'organisation depuis deux ou trois ans, et les choses vont bien.

La création du Conseil est un résultat direct du Sommet du homard, organisé en Nouvelle-Écosse en 2007, et des Tables rondes sur le homard, organisées depuis 2008, qui rassemblent des représentants du gouvernement et des intervenants de tous les secteurs de l'industrie. Ces personnes se réunissaient dans le cadre du Sommet ou de la Table ronde. Elles se rencontrent maintenant durant les réunions du Conseil. Ces structures permettent aux cinq provinces canadiennes, au gouvernement du Canada, représenté par les intervenants d'un certain nombre de ministères, aux acheteurs, aux groupes de pêcheurs, aux pêcheurs et aux entreprises de transformation, petites et grandes, de tous se réunir au même endroit.

Quels sont les avantages? Qu'est-ce que le Conseil pourrait faire? Ce qu'il fait déjà. Ce qu'il pourrait continuer de faire, s'il comptait sur un financement adéquat, ce serait, par exemple, être une organisation efficace et efficiente. Il pourrait réaliser des recherches sur la commercialisation et promouvoir l'image de marque et la place des produits canadiens. Le problème du Conseil — et je suis sûr que d'autres en ont parlé —, c'est qu'il ne peut recueillir de fonds actuellement. Je ne sais pas si le problème est lié à la façon dont il faut prélever un droit obligatoire ou à la volonté de le faire, mais c'est là où il faut en venir. À d'autres endroits, comme en Alaska, par exemple, un droit est prélevé sur les fruits de mer, surtout le crabe et le saumon. Il y a d'autres façons, mais on parle d'un seul État. Ici, il y a cinq provinces et le gouvernement fédéral. Comme notre sous-ministre aime le rappeler, il faut, en quelque sorte, que les cinq provinces et le gouvernement fédéral s'unissent et fassent le saut ensemble, parce que c'est nécessaire.

Nous avons besoin de fonds suffisants. Beaucoup d'autres organisations, comme l'Alaska Seafood Marketing Institute et des groupes norvégiens, y contribuent largement. Environ 0,5 à 1 p. 100 de la valeur de l'industrie est consacrée à des activités de

For our industry, which is worth \$1 billion, you could be looking at \$5 million to \$10 million annually. Right now, even \$1 million or \$2 million annually would go a long way to getting things off the ground.

Canada Pork is another example of an industry that does a check-off. They are able to do some good promotion nationally and internationally.

When we look at targets, we could be targeting markets like Asia and Europe on a more coordinated basis. About 10 per cent of our product now goes into Asia. We have 80 per cent of our product going to the United States, 10 per cent going to Asia and almost 10 per cent going to Europe. There are opportunities in those areas as well. I realize that the economy in Europe is not in great shape right now, but it will, as things do, come around, especially since we will get a Canadian as a governor of one of the big central banks in Europe; that should make a difference.

What are the options for Newfoundland and Labrador? We have had some discussions about this. What can we do? The status quo? The status quo is not really something that any of us aspires to. In Newfoundland, we have talked about the possibility of doing niche marketing. We have small volume and a short season, but here again we have issues around the number of harvesters and buyers that we have in our own province.

The other option is an improved Canadian approach. Maybe we should be looking at the state of Maine as well because, between the two of us, we have pretty much all of the Atlantic lobster or the American lobster that is produced. Our competition, then, is the lobster that does not have claws.

In conclusion, we have a great product. We have market strength. If you just look at the Canadian side of it, 60 per cent or 70 per cent of the lobster that is produced is produced in Canada or by Canadians. We should be able to be drawing a good amount of money. If we work together we should be able to get a reasonable return for our product, not making it to the point where people cannot afford to buy it but to where people who are deriving their income from this industry are in a position of being able to survive financially. We feel that collaboration and cooperation is essential to the success of the industry. Thank you very much.

**The Chair:** Thank you, Mr. McDonald. That was an interesting take on the industry in Newfoundland and Labrador.

I have a quick question before the other senators ask their questions. You touched in your presentation on the fact that close to 30 per cent of the licences and 3 per cent of the landings are in Newfoundland and that there has been a decrease in landings over the past number of years. That begs the question why. You talked

commercialisation et de promotion. Au sein de notre industrie, dont le chiffre d'affaires s'élève à un milliard de dollars, cela voudrait dire cinq à dix millions de dollars par année. Actuellement, même un ou deux millions de dollars par année seraient déjà beaucoup, et cela nous permettrait d'enclencher le processus.

L'industrie du porc au Canada est un autre exemple d'industrie qui prélève un droit. Elle peut ainsi réaliser de bonnes activités de promotion à l'échelle nationale et internationale.

En ce qui a trait aux marchés cibles, nous pourrions cibler l'Asie et l'Europe de façon plus coordonnée. Nous exportons environ 10 p. 100 de notre production en Asie. C'est donc dire que 80 p. 100 de nos produits sont exportés aux États-Unis, 10 p. 100 en Asie, et presque 10 p. 100, en Europe. Il y a des occasions dans ces régions aussi. Je sais bien que l'économie européenne ne va pas très bien actuellement, mais elle se rétablira, comme c'est toujours le cas, surtout maintenant que le gouverneur d'une des grandes banques centrales d'Europe est un Canadien. Cela devrait aider.

Quelles sont les options qui s'offrent à Terre-Neuve-et-Labrador? Nous en avons discuté un peu. Que pouvons-nous faire? Maintenir le statu quo? Personne ne souhaite le statu quo, je pense. À Terre-Neuve, nous avons envisagé de réaliser des activités de commercialisation ciblées. Nous avons peu de volume, la saison est courte et, comme je l'ai déjà dit, nous avons des problèmes en raison du nombre de pêcheurs et d'acheteurs dans la province.

L'autre option est d'améliorer l'approche canadienne. Il faudrait peut-être aussi jeter un coup d'œil sur ce qui se passe dans le Maine parce que, à nous deux, nous produisons à peu près tout le homard pêché dans l'Atlantique et même en Amérique. Notre compétition, c'est le homard sans pinces.

En conclusion, nous offrons un excellent produit. Notre marché a ses forces. En ce qui a trait à l'industrie canadienne, 60 ou 70 p. 100 du homard produit est pêché au Canada ou par des Canadiens. Cela devrait être très rentable. Si nous travaillions ensemble, notre production devrait être assez rentable. Le but, ce n'est pas de vendre le homard à un prix tellement élevé que les gens ne peuvent plus s'en procurer, mais bien de permettre aux personnes qui tirent leur revenu de cette industrie de survivre financièrement. Selon nous, la collaboration et la coopération sont essentielles à la réussite de l'industrie. Merci beaucoup.

**Le président :** Merci, monsieur McDonald. Vous nous avez présenté un point de vue intéressant sur l'industrie de Terre-Neuve-et-Labrador.

Je veux rapidement vous poser une question avant de laisser les autres sénateurs poser les leurs. Dans votre exposé, vous avez mentionné que Terre-Neuve compte près de 30 p. 100 des permis et représente 3 p. 100 des débarquements, et qu'il y a eu une diminution des débarquements au cours des dernières années. On

about some of that in relation to the short season that we have in Newfoundland and Labrador and also about the trucking costs or the collection and transportation costs.

Where is most of the lobster in Newfoundland and Labrador processed? Maybe you could give us some more information on the transportation. Because of the large geographical region that you are covering on the south coast of Newfoundland and up the west coast and the northern peninsula, could you give us more information on how it is collected and transported, where it goes and who the processors might be in that area?

**Mr. McDonald:** A lot of the product that is harvested in Newfoundland is collected, as you mentioned, in all of these small areas around the province. Some of it is used for local markets. There are a number of buyers that buy for local consumption within the province. The bulk of it, though, is collected by different buyers and shipped to other companies. A lot of it goes into the live market. It is combined with product from Nova Scotia, or some of it may go into New Brunswick for further processing. Our companies, by and large, do not market lobster on their own; they are buyers. We have some processing done in the province. We have one or two plants that are doing some secondary value-added processing. However, by and large, ours is a live market for lobster. It is shipped with other product. It can end up in the U.S. market, but it is not marketed as Newfoundland lobster; it is marketed as Canadian lobster.

**The Chair:** It intrigues me that we have such a large number of licences and such a small amount of landings or activity. When you look at some of the areas in your presentation to us, on page 5, and at lobster licences and the active ones, in some areas there is great discrepancy, and in some areas we have very little activity and, in others, more.

I am wondering about the buyback relative to the number of offers that came forward. Basically, you are saying that some licences are no longer active but they will be registered licences. Will these people still be licence holders?

**Mr. McDonald:** No. The ones that are no longer active through the buyback program will come out of the system altogether. They will no longer be licensed lobster fishermen. By accepting a buyback for whatever value their licence was, they effectively are giving up their right to that licence. They are no longer members; and they are no longer lobster fishermen.

The issue, though, is that a lot of people have these licences and they are not fishing them. In some cases, there are few lobster to fish. My understanding is that the federal government does not

se demande pourquoi. Vous avez un peu abordé cette question en rappelant que la saison est courte à Terre-Neuve-et-Labrador et que les coûts de transport routier ou les coûts de collecte et de transport sont élevés.

Où sont les principaux lieux de transformation du homard de Terre-Neuve-et-Labrador? Vous pourriez peut-être nous fournir plus de renseignements sur le transport. En raison de l'importante région géographique couverte, sur la côte sud de Terre-Neuve, le long de la côte ouest et jusqu'à la péninsule nord, pouvez-vous nous fournir plus de renseignements sur la façon dont le homard est recueilli et transporté? Où est-il transporté et qui sont les transformateurs dans la région?

**M. McDonald :** Une bonne partie des débarquements à Terre-Neuve sont recueillis, comme vous l'avez mentionné, dans toutes ces petites zones de la province. Une partie des débarquements est destinée aux marchés locaux. Il y a un certain nombre d'acheteurs qui répondent à la demande locale dans la province. Cependant, le gros de la production est acheté par d'autres acheteurs qui l'expédient vers d'autres entreprises. Une bonne partie des homards sont vendus vivants sur le marché. Notre production est combinée à celle de la Nouvelle-Écosse, et envoyée en partie au Nouveau-Brunswick à des fins de transformation supplémentaire. De façon générale, nos entreprises ne commercialisent pas le homard. Il s'agit d'acheteurs. Certaines activités de transformation sont réalisées dans la province. Nous avons une ou deux usines qui procèdent à une transformation secondaire à valeur ajoutée. Cependant, de façon générale, nos homards sont vendus vivants sur le marché. Ils sont expédiés avec d'autres produits. On peut les retrouver sur le marché américain, mais ils sont commercialisés non pas comme du homard de Terre-Neuve, mais comme du homard canadien.

**Le président :** Je trouve intrigant qu'il y a autant de permis et si peu de débarquements ou d'activités. Lorsqu'on regarde certaines des zones, dans votre document, à la page 5, les permis de pêche au homard et les permis actifs, il y a d'importantes différences entre certaines zones. Dans certaines zones, il y a très peu d'activités, et dans d'autres, il y en a davantage.

Je m'interroge sur le rachat et le nombre d'offres présentées. En fait, ce que vous dites, c'est que certains permis ne sont plus actifs, mais les détenteurs sont tout de même enregistrés. Ces personnes sont-elles encore détentrices?

**M. McDonald :** Non. Les permis qui ne sont plus actifs en raison de l'exécution du programme de rachat seront totalement éliminés du système. Les anciens titulaires ne seront plus des pêcheurs de homard enregistrés. En acceptant l'offre de rachat, peu importe la valeur attribuée aux permis, ces personnes renoncent en fait à leur droit relatif au permis en question. Elles ne sont plus membres, et elles ne sont plus considérées comme des pêcheurs de homard.

Le problème, cependant, c'est que beaucoup de personnes ont des permis, mais elles ne s'en servent pas pour pêcher. Dans certains cas, il y a peu de homards à pêcher. Je crois savoir que le

take back licences just because they are inactive. We have policies in my province where certain processors have licences that are no longer active. After a certain period of time, those licences are gone. However, I do not think that is the case for harvesters. My understanding is that it does not happen with lobster licences.

**The Chair:** In relation to the offers that were put on the table for the licence buyback, what is your take on the numbers? Were you surprised that there did not seem to be a whole lot of take-up? There were more offers the second time around, but there did not seem to be a whole lot of take-up in relation to people wanting to sell their licences. Is that because in inactive areas the value may have been less than what was on the table? If we have over 27 per cent to 30 per cent licences and only 3 per cent with landings, it means there is a lot of inactivity.

**Mr. McDonald:** Yes. There have been a number of rounds of buybacks; and the process will continue over two years. The end of March will probably bring us to the end of the first fiscal year.

I assume that the first bids were high because people were trying to get an idea of where they would be. There seems to be increased interest. In the last round of bids, we saw quite a few new people coming forward with bids. The process is going as it should, and we should reach the targets.

**Senator Raine:** For clarification, are the licences issued federally?

**Mr. McDonald:** The lobster licences are federal.

**Senator Raine:** Are they bought back by the federal government?

**Mr. McDonald:** Yes, but it is a cost-shared program. Financing the buyback is from provincial and federal funding and the Fish, Food and Allied Workers. I believe that you heard from Mr. Sullivan from FFAW last week.

**Senator Raine:** Yes.

**Senator Poirier:** Last week at committee we heard from P.E.I., New Brunswick and Quebec. There was discussion about the size of the carcass of the lobster. My understanding from Prince Edward Island and New Brunswick is that the level is set at 72 millimetres, which P.E.I. will go up to this year. Quebec is already fishing at 81 to 82 millimetres. New Brunswick would like to see it raised from 72 to 75 or 76 millimetres eventually. Prince Edward Island does not agree with that at this time. I am curious to know what size they are fishing in Newfoundland.

**Mr. McDonald:** I should have that answer, but I do not. I can certainly get it to you.

gouvernement fédéral ne reprend pas des permis simplement parce qu'ils sont inactifs. Dans ma province, il y a des politiques en vertu desquelles on retire les permis inactifs des transformateurs après un certain temps. Cependant, je ne crois pas que ce soit le cas des pêcheurs côtiers. D'après ce que j'en sais, ce n'est pas le cas des permis de pêche au homard.

**Le président :** En ce qui a trait aux offres formulées dans le cadre du programme de rachat des permis, quel est votre point de vue sur les chiffres? Étiez-vous surpris du taux de participation assez faible? Il y a eu plus d'offres la deuxième fois, mais il ne semblait pas y avoir beaucoup de personnes intéressées à vendre leurs permis. Est-ce parce que, dans les zones où il y a moins d'activités, la valeur est inférieure à ce qui était proposé? Compte tenu du fait que vous comptez de 27 à 30 p. 100 des permis et représentez seulement 3 p. 100 des débarquements, cela veut dire qu'il y a beaucoup d'inactivité.

**M. McDonald :** Oui. Il y a eu un certain nombre de rondes de rachats, et le processus se poursuit sur deux ans. À la fin du mois de mars, on en sera probablement à la fin du premier exercice financier, et il y aura un peu d'activité à ce moment-là.

J'imagine que les premières offres étaient élevées parce que les gens voulaient se faire une idée de ce qu'ils pouvaient obtenir. Il semble y avoir un intérêt accru. Durant la dernière ronde d'offres, on a constaté qu'il y avait pas mal de nouvelles personnes qui faisaient des offres. Le processus va bon train, et nous devrions atteindre nos objectifs.

**Le sénateur Raine :** J'aimerais avoir une précision. Les permis sont-ils délivrés par le gouvernement fédéral?

**M. McDonald :** Les permis de pêche au homard sont des permis fédéraux.

**Le sénateur Raine :** C'est le gouvernement fédéral qui les rachète?

**M. McDonald :** Oui, mais c'est un programme à frais partagés. Les rachats sont financés par les gouvernements provinciaux et fédéral et l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve. Je crois que vous avez rencontré M. Sullivan, de l'UPTN, la semaine dernière.

**Le sénateur Raine :** Oui.

**Le sénateur Poirier :** La semaine dernière, au comité, nous avons rencontré des représentants de l'Île-du-Prince-Édouard, du Nouveau-Brunswick et du Québec. On a parlé de la taille des carcasses des homards. Si j'ai bien compris ce qu'ont dit les représentants de l'Île-du-Prince-Édouard et du Nouveau-Brunswick, leur seuil est établi à 72 millimètres, seuil qu'adoptera l'Île-du-Prince-Édouard cette année. Le Québec est quant à lui à 81 à 82 millimètres. Le Nouveau-Brunswick aimerait éventuellement passer de 72 à 75 ou 76 millimètres. Pour l'instant, l'Île-du-Prince-Édouard n'est pas prête à le faire. J'aimerais bien savoir quelle est la taille des homards pêchés à Terre-Neuve.

**M. McDonald :** Je devrais pouvoir vous répondre, mais je n'ai pas la réponse. Je peux cependant trouver l'information et vous la donner.

**Senator Poirier:** Can you get that for us and send it to the clerk so that we can compare the differences?

**The Chair:** Mr. McDonald, you can forward that to the clerk.

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator Poirier:** My second question is a bit of a follow-up on what the chair started. When you retire the licences that are not active, and you talk about buyback, is there an option for anyone out in the market who would like to start a business of lobster fishing to buy these licences or do you want to take them out of the system?

**Mr. McDonald:** We want to take them out of the system.

**Senator Poirier:** Okay.

**Mr. McDonald:** There is an option whereby a person with an active lobster licence can sell it to someone who wants to buy it.

**Senator Poirier:** Not the inactive ones.

**Mr. McDonald:** No, not the inactive ones.

**Senator Poirier:** In 2006, the Government of Newfoundland and Labrador established the Standing Fish Price Setting Panel. Can you explain to me in detail exactly how lobster shore prices are set in Newfoundland? Was this effective? What are the pros and cons of the different price-setting methods in Atlantic Canada? In your opinion, is this still being used today?

**Mr. McDonald:** The Standing Fish Price Setting Panel is being used for a number of species, such as snow crab, which is our biggest export; shrimp; cod; and two years ago, we added lobster to the list. The harvesters requested that lobster be added to the list.

The processing association and the FFAW negotiate to try to reach a settlement on a price for the species, for example, lobster. If they cannot come to an agreement, then they put it before the standing panel. There are certain dates, and I can provide information on how the panel operates as well. There is a hearing. At that point after going through the process, the panel accepts one of the options. They do not usually make any modifications. You make your best offer and the panel accepts one of the options.

**Senator Poirier:** Are you talking about the price that the fishermen get from the buyer?

**Mr. McDonald:** Yes, that is the price that the fishermen get from the buyer or processor. With lobster, it has not been that successful to date. It worked somewhat this year. Two years ago,

**Le sénateur Poirier :** Pouvez-vous nous trouver cette information et la communiquer à la greffière afin que nous puissions faire des comparaisons?

**Le président :** Monsieur McDonald, vous pouvez envoyer l'information à la greffière.

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur Poirier :** Ma deuxième question fait suite, dans une certaine mesure, à ce dont le président a parlé. Dans le cadre du programme de rachat dont vous avez parlé, vous retirez des permis inactifs, mais une personne dans le même marché qui veut démarrer une entreprise de pêche au homard peut-elle racheter les permis ou votre objectif est-il de les éliminer du système?

**M. McDonald :** Nous voulons les éliminer du système.

**Le sénateur Poirier :** D'accord.

**M. McDonald :** Il est possible pour un détenteur de permis de pêche au homard actif de vendre son permis à un acheteur intéressé.

**Le sénateur Poirier :** Ce n'est pas le cas pour les permis inactifs?

**M. McDonald :** Non, pas les permis inactifs.

**Le sénateur Poirier :** En 2006, le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador a créé un comité permanent sur la fixation du prix du poisson. Pouvez-vous m'expliquer en détail exactement comment les prix débarqués du homard sont établis à Terre-Neuve? La méthode en vigueur était-elle efficace? Quels sont les avantages et les inconvénients des différentes méthodes d'établissement des prix dans les provinces de l'Atlantique? Selon vous, est-ce encore en vigueur aujourd'hui?

**M. McDonald :** Le comité permanent sur la fixation du prix du poisson établit le prix d'un certain nombre d'espèces, comme le crabe des neiges, qui est notre plus importante exportation, les crevettes et la morue. En outre, il y a deux ans, nous avons ajouté le homard à la liste. Ce sont les pêcheurs qui ont demandé l'ajout du homard.

L'association des transformateurs et l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve négocient pour essayer de s'entendre sur un prix pour les espèces, par exemple, le homard. S'ils n'arrivent pas à s'entendre, alors ils se tournent vers le comité permanent. Il y a des échéances à respecter. Je peux aussi vous fournir des renseignements sur le fonctionnement du comité. Des audiences sont organisées. Une fois le processus terminé, le comité choisit l'une des offres. Habituellement, il n'apporte pas de modifications aux offres. Chacun fait la meilleure offre possible, et le comité tranche.

**Le sénateur Poirier :** Vous parlez des prix payés par les acheteurs aux pêcheurs?

**M. McDonald :** Oui, c'est le prix qu'obtiennent les pêcheurs des acheteurs ou des transformateurs. Dans le cas du homard, ce n'est pas vraiment une réussite jusqu'à présent. Cette année, ça a

the processors decided not to buy at the price that was set, and there were some negotiations.

**Senator Poirier:** I was questioning that because normally the price is determined by market supply and demand. I was wondering how you could set a price.

**Mr. McDonald:** In the case of lobster, the market price is reflected in a formula set up for lobster, which is a bit different from the other species. A certain percentage of the formula is based on the Boston market price.

**Senator Poirier:** Do you have two lobster seasons or just one?

**Mr. McDonald:** We have only one season.

**Senator Poirier:** Every year, you have to look at the price.

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator Poirier:** Thank you.

**The Chair:** The panel, Mr. McDonald, is a process whereby the union and the association of processors in Newfoundland meet over a period of time. However, as Mr. McDonald said, the price was set but then the processors did not buy. If you do not have processors buying, then you do not have harvesters selling. That created quite a problem in Newfoundland, but that is part of the process. No one is held to it, but the rater comes up with the price.

**Senator Poirier:** If I understand correctly, the panel has the right to recommend a price.

**Mr. McDonald:** They set the price from the final offer selection. They select the price.

**Senator Poirier:** Yes, but the groups have the option of refusing, is that not right?

**Mr. McDonald:** I guess that is like saying, "You do not have to buy the product. If you feel that you are not being paid enough for it, you do not have to fish it."

**The Chair:** You pretty well have an agreement on the price beforehand, but if you do not agree, that is what happens.

Mr. McDonald, concerning the selling of the licences, not just anyone can buy a licence; you have to be a licensed fisherman, do you not?

**Mr. McDonald:** That is right. You are not really buying the licence as such; you are asking the federal minister to transfer the licence. Technically, you cannot buy or sell a licence. I guess you are asking to transfer it, but you are getting a benefit back for that.

**Senator Poirier:** They are buying the boat and the equipment.

fonctionné, dans une certaine mesure. Il y a deux ans, les transformateurs ont décidé de ne pas acheter au prix établi, et il y a eu des négociations.

**Le sénateur Poirier :** Je pose la question, parce que, habituellement, les prix sont établis par la loi du marché, l'offre et la demande. Je me demandais comment on pouvait établir le prix.

**M. McDonald :** Dans le cas du homard, le prix du marché est fondé sur une formule spécifique, ce qui est un peu différent du processus utilisé pour les autres espèces. Un certain pourcentage de la formule est fondé sur le prix du marché de Boston.

**Le sénateur Poirier :** Y a-t-il deux saisons de pêche du homard, ou une seule?

**M. McDonald :** Il y a une seule saison.

**Le sénateur Poirier :** Chaque année, il faut établir le prix?

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur Poirier :** Merci.

**Le président :** Le comité, monsieur McDonald, est un processus dans le cadre duquel le syndicat et l'association des transformateurs de Terre-Neuve se rencontrent périodiquement. Cependant, comme M. McDonald l'a dit, le prix avait été établi, mais les transformateurs avaient refusé d'acheter à ce prix-là. Si les transformateurs n'achètent pas, alors les pêcheurs ne vendent pas leurs prises. Cette situation a créé tout un problème à Terre-Neuve, mais ça fait partie du processus. Ce n'est pas un processus obligatoire. L'évaluateur établit le prix, c'est tout.

**Le sénateur Poirier :** Si je comprends bien, le comité peut recommander un prix.

**M. McDonald :** Le comité établit le prix en choisissant l'offre finale. C'est lui qui choisit le prix.

**Le sénateur Poirier :** Oui, mais les groupes peuvent refuser, n'est-ce pas?

**M. McDonald :** J'imagine que cela revient un peu à dire aux acheteurs qu'ils ne sont pas obligés d'acheter les homards et aux pêcheurs qu'ils n'ont pas à pêcher quoi que ce soit s'ils ont l'impression de ne pas être payés suffisamment.

**Le président :** On s'entend de façon générale d'avance sur un prix, mais, s'il n'y a pas d'entente, c'est ce qui se produit.

Monsieur McDonald, au sujet de la vente des permis, n'achète pas un permis qui veut : il faut être un titulaire d'un permis de pêche, non?

**M. McDonald :** C'est exact. Les gens n'achètent pas vraiment un permis. Ils demandent au ministre fédéral de faire transférer un permis à leur nom. Techniquement, les permis ne se vendent pas ni ne s'achètent. J'imagine, en fait, qu'on demande un transfert, mais on en retire quelque chose en cours de route.

**Le sénateur Poirier :** Les gens achètent le bateau et l'équipement?

**Mr. McDonald:** Yes, in some cases. In some cases, they are just buying access to the licence.

**The Chair:** That is right. You have to be a registered fish harvester in order to be able to purchase a licence and be able to transfer a licence to you, is that not correct?

**Mr. McDonald:** That is right.

**Senator Harb:** Thank you very much, Mr. McDonald, for your presentation. On page 7, you list some of the initiatives that your government has participated in. At the bottom of it, there is an implementation of \$9.1 million. What would that be spent towards?

**Mr. McDonald:** That is the implementation of the Atlantic Lobster Sustainability Measures program, the plan to retire the licences. The plan itself is around \$30 million, and the province contributed \$9.1 million, as did the federal government.

**Senator Harb:** During our hearings, it became quite evident that there does not seem to be a lot of coordination between the different stakeholders — that is, of the people who are out on the ocean trying to harvest the lobsters.

I want to look at the other type of stakeholder: Newfoundland, Prince Edward Island, Nova Scotia and Ottawa, including the development agency in Ottawa. To what extent do you guys cooperate together, knowing what is required in the industry?

**Mr. McDonald:** That is probably hard for me to comment on. I can speak to our involvement in the Lobster Council of Canada. All four of the Atlantic provinces and Quebec have contributed to the funding for the Lobster Council of Canada. Newfoundland has not contributed 3 per cent of the funding, based on our volume; we contributed a bit more than that.

The council has had funding from the federal government, as well, through the Department of Fisheries and Oceans. Some projects have been done through ACOA and Agriculture and Agri-Food Canada. Unfortunately, the Department of Fisheries and Oceans has not been able to put core funding into this, which is what this amount of money is that I identified for the Lobster Council of Canada — which is the core funding for the council — which we have put into it over the last couple of years. The federal government has not contributed to that. They have worked on project-specific things. That becomes the issue when it comes to the council.

We do cooperate. The ministers meet on a regular basis to deal with the lobster industry, among other parts of the seafood industry, as well. That is through the Canadian Council of Fisheries and Aquaculture Ministers and the Atlantic Council of Fisheries and Aquaculture Ministers.

**Senator Harb:** Thank you very much for that answer.

**M. McDonald :** Oui, dans certains cas. Dans d'autres, c'est seulement le permis.

**Le président :** C'est exact. Il faut être un pêcheur enregistré pour pouvoir acheter un permis ou s'en faire transférer un. C'est exact?

**M. McDonald :** Tout à fait.

**Le sénateur Harb :** Monsieur McDonald, merci beaucoup de votre exposé. À la page 7, vous avez dressé la liste de certaines des initiatives auxquelles votre gouvernement a participé. En bas de la liste, il est question de mise en œuvre, et c'est assorti d'un montant de 9,1 millions de dollars. À quoi ces fonds servent-ils?

**M. McDonald :** Il s'agit de la mise en œuvre du programme des Mesures de durabilité pour l'industrie du homard de l'Atlantique, le programme de retrait des permis. Le programme en tant que tel vaut environ 30 millions de dollars. La province et le gouvernement fédéral ont chacun versé 9,1 millions de dollars.

**Le sénateur Harb :** Durant nos audiences, nous avons constaté assez clairement qu'il ne semble pas y avoir beaucoup de coordination entre les différents intervenants, c'est-à-dire entre les pêcheurs de homard.

Je veux parler des autres types d'intervenants : Terre-Neuve, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse et Ottawa, y compris l'agence de développement, à Ottawa. Dans quelle mesure coopérez-vous tous, compte tenu des besoins de l'industrie?

**M. McDonald :** C'est difficile pour moi de commenter là-dessus. Je peux vous parler de notre participation dans le cadre des activités du Conseil canadien du homard. Les quatre provinces de l'Atlantique et le Québec ont contribué au financement du Conseil. Terre-Neuve ne s'en est pas tenue à une contribution équivalant à 3 p. 100 du financement, en fonction de nos débarquements. Nous avons versé un peu plus que cela.

Le Conseil bénéficie aussi de fonds du gouvernement fédéral versés par le ministère des Pêches et des Océans. On a réalisé certains projets grâce à l'APECA et à Agriculture et Agroalimentaire Canada. Malheureusement, le ministère des Pêches et des Océans n'a pas pu fournir de financement de base, le montant que j'ai mentionné concernant le Conseil canadien du homard — le financement de base du Conseil — auquel nous avons contribué au cours des dernières années. Le gouvernement fédéral n'y a pas contribué. Il a participé à des travaux ponctuels dans le cadre de projets précis. C'est un problème pour le Conseil.

Nous coopérons. Les ministres se réunissent régulièrement pour parler à différents secteurs de l'industrie des fruits de mer et, entre autres, de l'industrie du homard. Ils le font par le truchement du Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture et le Conseil des ministres des Pêches et de l'Aquaculture de l'Atlantique.

**Le sénateur Harb :** Merci beaucoup de votre réponse.



My final question deals with science. Would you agree perhaps that there is not enough science to determine the state of the industry, per se — for example, to predict where the industry is heading 10 or 15 years from now? Also, would you agree that perhaps one of the recommendations we should be making to the government would be to put more emphasis on research?

**Mr. McDonald:** That is a hard one for me to answer because science is not my background. However, from the indications I am hearing, this industry could certainly benefit from more scientific details.

Another thing about science is that the availability of good science means that our industries, like the lobster industry, can look for the Marine Stewardship Council certification. When you are talking about exporting to places like Europe, that is a big feature for market access. It is not so much about getting the price, but getting into a market. A lot of major buyers and retailers in Europe want that. The science background does give you that benefit.

**The Chair:** You may not know the answer to this question but I will ask it. If you do not, that is fine. Is the \$118,500 here for core funding?

**Mr. McDonald:** Not all of that; some money went into specific projects.

**The Chair:** How is the amount that Newfoundland and Labrador puts into the council determined?

**Mr. McDonald:** That is based on the request. We have been funding the council for the last three or four years now, and we have contributed the same amount each year. It was based on almost a notional account: “We need this amount of money.” Therefore, such and such an amount from Quebec, Newfoundland, Nova Scotia, New Brunswick and Prince Edward Island. There was no hard-and-fast formula; it was just a request and the provinces agreed.

**The Chair:** We had that discussion in Moncton, also, and here in relation to trying to talk about a cent a pound. They talked about a cent a pound and some way of deriving funding for the Lobster Council of Canada. I do not know if you have reached any decision on that, but I guess some ideas are floating around.

**Mr. McDonald:** The cent-a-pound idea was based on a half cent from the harvester and also from the first buyer. This was outside of this; this was an industry financing model. As I said earlier, it is difficult to do that, because there is no legislation in place anywhere in any of the provinces where you can do that. As I said, it would be a leap of faith for the provinces and the federal government to do that scheme, which would be ideal for the industry.

Ma dernière question est de nature scientifique. Selon vous, manque-t-il de données scientifiques pour définir la situation de l'industrie en tant que telle — pour prédire, par exemple, où on en sera dans 10 ou 15 ans? Et croyez-vous que nous devrions, entre autres, recommander au gouvernement de mettre davantage l'accent sur la recherche?

**M. McDonald :** C'est difficile pour moi de répondre à cette question parce que je ne viens pas du domaine scientifique. Cependant, selon les indications dont j'ai vent, l'industrie pourrait assurément bénéficier de plus de données scientifiques.

Un autre enjeu lié à la science, c'est que, si nous disposons de bonnes données scientifiques, les industries, comme celle du homard, peuvent essayer d'obtenir la certification du Marine Stewardship Council. Si on veut exporter nos produits vers l'Europe, par exemple, c'est une bonne chose à avoir parce que la certification favorise l'accès aux marchés. Ce n'est pas vraiment une question de prix, mais d'accès au marché. Beaucoup des gros acheteurs et des gros détaillants européens demandent la certification. Le fait de pouvoir miser sur un bon contexte scientifique nous donnerait cet avantage.

**Le président :** Je vais vous poser une question même s'il se peut que vous ne connaissiez pas la réponse. Si vous ne pouvez pas répondre, ce n'est pas grave. Les 118 500 \$ qui figurent ici, c'est du financement de base?

**M. McDonald :** En partie. On a affecté certains fonds à des projets précis.

**Le président :** Comment le montant que Terre-Neuve-et-Labrador doit verser au Conseil est-il établi?

**M. McDonald :** C'est fondé sur les besoins. Nous finançons le Conseil depuis trois ou quatre ans. Nous avons fait la même contribution chaque année. Le calcul est fondé sur une valeur quasi théorique. On détermine le montant qui est nécessaire, puis quel montant doivent verser le Québec, Terre-Neuve, la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard. Il n'y a pas de formule définitive : les fonds ont simplement été demandés, et les provinces ont accepté.

**Le président :** Nous avons abordé cet enjeu à Moncton. Nous l'avons aussi abordé ici lorsqu'il a été question du prélèvement d'un cent la livre. Certains intervenants ont parlé de la possibilité de prélever un cent la livre pour financer le Conseil canadien du homard. Je ne sais pas si vous avez pris une décision à ce sujet, mais j'imagine que certains ont des idées à ce sujet.

**M. McDonald :** L'idée de prélever un cent la livre était fondée sur celle de demander un demi-cent aux pêcheurs ou aux premiers acheteurs. Ce dont on parle ici, c'est autre chose. C'est un modèle de financement pour l'industrie. Comme je l'ai dit tantôt, c'est difficile à mettre en place, parce qu'il n'y a nulle part, dans aucune province, de dispositions législatives permettant de le faire. Comme je l'ai dit, ce serait un acte de foi de la part des provinces et du gouvernement fédéral, mais la mise en place d'une telle structure serait l'idéal pour l'industrie.

As with any industry, it is difficult for some people to fund an organization if others will derive a benefit and not have to fund the organization.

**The Chair:** Yes. Everyone would have to be involved; it has to be a community effort.

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator Raine:** Thank you very much for being here; this is very interesting.

I think we have heard a fair amount that one of the problems is lack of a marketing plan that has some resources to allow you to go out and market to the world. We have a great product.

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator Raine:** It is coming from cold water, clear water — all the right things.

Perhaps you could combine the idea of some kind of a levy per pound or per lobster to go toward marketing and also toward maybe getting the eco-certification. Do you think if you are to go down this route and develop a system of raising the money based on money from the sale going into the marketing cost for joint marketing, it would make sense to do it with eco-certification and the overall marketing together in some form?

**Mr. McDonald:** When we talk about marketing, I think the industry — certainly the Lobster Council of Canada — is looking at more than just actual marketing in terms of getting together and trying to market in an orderly fashion. For example, certification, structure, quality, branding — you have to look all of those things as part of your marketing piece. It would be a larger piece than just saying, “We will advertise on so many billboards or newspapers” or what have you.

The eco-certification side of it would certainly be part of it. That would be a real benefit, because that certification would be part of your brand. You can say, “We have a certified product.”

**Senator Raine:** Yes. I think of the live lobsters with the claw things on them. Could you not put a tab on the claws that shows right away that it comes from the right source and it is all approved and it has a bar code on it that can be scanned?

**Mr. McDonald:** There has been a lot discussion about that ability to mark them in certain ways so you can scan them. There has been a lot of talk about that sort of thing.

**Senator Raine:** Is that possible?

Comme dans le cas de toute industrie, on peut difficilement demander à certains intervenants de financer une organisation, si d'autres en bénéficient sans participer à son financement.

**Le président :** Oui, tout le monde doit participer. Ce doit être un effort collectif.

**M. McDonald :** En effet.

**Le sénateur Raine :** Merci beaucoup d'être là. La discussion est très intéressante.

Je crois qu'on a beaucoup entendu dire qu'un des problèmes, c'est l'absence d'un plan de commercialisation assorti de ressources pour vous permettre de mener des activités de promotion à l'échelle internationale. Nous offrons un excellent produit.

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur Raine :** Le homard est pêché dans des eaux froides et propres — toutes les bonnes conditions sont réunies.

Vous pourriez envisager un genre de prélèvement à la livre ou au homard, et les fonds seraient consacrés à la commercialisation et, peut-être, à l'obtention d'une écocertification. Selon vous, si vous décidez d'emprunter cette voie et d'élaborer un système pour recueillir des fonds à même les recettes des ventes afin de réaliser des activités de commercialisation conjointes, serait-il sensé d'obtenir une écocertification et de réaliser, conjointement, des activités de commercialisation générales sous une forme ou une autre?

**M. McDonald :** Lorsqu'il est question de commercialisation, je crois que l'industrie — c'est certainement le cas du Conseil canadien du homard — ne veut pas se limiter à de simples activités de commercialisation, au fait de s'unir pour coordonner les activités de commercialisation. Par exemple, il y a la certification, la structure, la qualité et l'image de marque — il faut penser à tous ces éléments dans le cadre des activités de commercialisation. Il ne faudrait pas que cela se limite à décider de mettre des annonces sur tant de tableaux publicitaires ou dans tel ou tel nombre de journaux, ou je ne sais quoi d'autre.

L'écocertification ferait très certainement partie des considérations. Cela serait très avantageux, parce que cela ferait partie de la marque. On pourrait miser sur la certification du produit.

**Le sénateur Raine :** Oui. Je pense aux homards vendus vivants qui ont quelque chose sur les pinces. Ne pourriez-vous pas mettre une étiquette sur les pinces qui prouverait immédiatement que le produit vient d'une bonne source et que tout a été approuvé? Ne pourriez-vous pas y mettre un code à barres qui pourrait être balayé?

**M. McDonald :** On a beaucoup parlé de la capacité de marquer les homards de différentes façons afin qu'il soit possible de les balayer. Il y a eu beaucoup de discussions sur ce genre de choses.

**Le sénateur Raine :** C'est possible?

**Mr. McDonald:** I do not know. It would be hard for me to say, but these types of things are possible. You could certainly put some device on the lobster that would identify where they came from, for sure.

**Senator Raine:** It is not just the advertising and the marketing; it is also for chain of supply.

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator Raine:** You know exactly which harvesters harvested that lobster by the code. That is all possible now.

**Mr. McDonald:** That is possible, yes.

**Senator Raine:** Is that kind of the direction that everyone is going in?

**Mr. McDonald:** I do not know. If you had the resources to do some marketing of that, that is one way you could look at it; you could identify. A lot of people like to go into a restaurant and see the person who harvested that fish. That is certainly a possibility.

**Senator Raine:** As you say, the council is a start, but there is no legislation to put that in place?

**Mr. McDonald:** The council brings together a lot of willing people to try to work together. However, as of right now they do not have the resources required to do some of the things you are talking about, whether it is marketing or branding.

**Senator Raine:** Do the resources come from the fishery itself or from government funding in some way? That is not popular these days. Everyone is trying to budget.

**Mr. McDonald:** When you look at a \$1-billion industry, it would be good if there were some mechanism in place so the industry could contribute financially to the structural and marketing issues.

**Senator Raine:** We are going to do a study with some recommendations. Could you suggest a recommendation, perhaps, that would put that in place?

**Mr. McDonald:** The funding.

**Senator Raine:** No, the mechanism to have it come from the fishery.

**Mr. McDonald:** I guess the only way you could do it would be some sort of a check-off or requirement that for every pound of lobster or every lobster that is sold, a certain amount of money would go toward the Lobster Council and/or marketing activities or some other type of fund. I would not be able to guess how you could bring legislation to bear to do something like that.

**M. McDonald :** Je ne sais pas. Je pourrais difficilement vous le dire, mais ce genre de choses est possible. On pourrait très certainement mettre un dispositif sur le homard pour indiquer d'où il vient. C'est sûr.

**Le sénateur Raine :** Ce n'est pas seulement pour la publicité et la commercialisation, mais aussi pour la chaîne d'approvisionnement.

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur Raine :** Grâce au code, on peut savoir exactement qui a pêché le homard. Tout cela est possible maintenant.

**M. McDonald :** C'est possible, oui.

**Le sénateur Raine :** Les choses évoluent-elles dans cette direction?

**M. McDonald :** Je ne sais pas. Si on avait les ressources pour commercialiser ce genre de choses, ce serait une des façons de procéder. On pourrait identifier les produits. Beaucoup de personnes aiment aller dans un restaurant et savoir qui a pêché le poisson. C'est certainement une possibilité.

**Le sénateur Raine :** Comme vous le dites, le Conseil, c'est un point de départ, mais il n'y a pas de législation pour mettre ce genre de choses en place.

**M. McDonald :** Le Conseil permet de rassembler beaucoup de personnes qui veulent travailler ensemble. Toutefois, actuellement, elles n'ont pas les ressources nécessaires pour faire certaines des choses dont vous parlez concernant la commercialisation ou l'image de marque.

**Le sénateur Raine :** Les ressources viennent-elles des pêcheries, ou est-ce qu'il y a un genre de financement gouvernemental? Ce n'est pas populaire de ces temps-ci; tout le monde a un budget à respecter.

**M. McDonald :** C'est une industrie d'un milliard de dollars. Ce serait une bonne chose s'il y avait un mécanisme en place permettant à l'industrie de contribuer financièrement à la gestion des enjeux structurels ou liés à la commercialisation.

**Le sénateur Raine :** Nous allons réaliser une étude dans laquelle nous allons formuler des recommandations. Pourriez-vous nous suggérer une recommandation relativement à la création d'une telle structure?

**M. McDonald :** Le financement?

**Le sénateur Raine :** Non, un mécanisme pour que ça vienne des pêcheries.

**M. McDonald :** Je crois que la seule façon de procéder consisterait à prévoir un genre de prélèvement ou à établir une exigence selon laquelle, pour chaque livre de homard ou chaque homard vendu, un certain montant doit aller au Conseil canadien du homard ou être consacré à des activités de commercialisation ou à un autre type de fonds. Je ne peux pas vous dire de quelle façon on pourrait adapter la législation pour que ce genre de chose soit possible.

**Senator Raine:** You are saying there are fisheries, such as in Norway and Alaska, that do that.

**Mr. McDonald:** Yes, but in both of those cases they are federal governments. In Norway you are talking about one country, not all the provinces. Their federal government is the one that does it in Norway.

**Senator Raine:** The last time I checked we were still one country.

**Mr. McDonald:** Yes.

**The Chair:** For clarification, the processing of lobster, like the issuing of licences to lobster harvesters, is done by the federal government. The processing falls under the jurisdiction of the provincial government. If they are going to take, as an example, a cent a pound at the point of processing, that would have to be the provincial government. We could be part of that in relation to some type of structure, but that would have to be a provincial government initiative. In our case, what we are talking about here is five provinces. Having five provinces agree, because you could not have one thing in one province that is different from the others, it would have to be a collaboration in order to make this. You need the federal government involved to assist in some way, I am sure, but the processing is the jurisdiction of the provinces and the federal government would not be able to be involved in that.

**Senator Raine:** As a supplementary then, and it may be a naive question, but lobster have to be a certain size to be kept?

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator Raine:** Once they reach that size, if there is a tag does it matter if they are bigger or smaller from that point? If the price that you are paying for your check-off fee or whatever is set as it is caught by the licence, it could be a federal government tag you get that is per lobster, rather than worrying about the per pound thing. You want to encourage them to perhaps have bigger lobsters, so you will have a little bonus.

**The Chair:** Not necessarily. We heard in Prince Edward Island last week that they do not want bigger. They have what they deem to be a niche market for smaller lobster. Quebec fishermen wanted larger lobster because they have a market for that, so it is not as cut and dry as what you are saying.

**Senator Poirier:** She is also talking about price per pound, and with the canner lobster and the market lobster there are different prices per pound. The market lobster is bigger so therefore you pay more per pound than you do for the canner lobster. If you are going to set something as per pound, then it would be different depending. Like I said, in Quebec and in part of New Brunswick they are looking at fishing the larger lobster because that is what

**Le sénateur Raine :** Vous dites qu'il y a des pêcheries qui le font, en Norvège et en Alaska, par exemple.

**M. McDonald :** Oui, mais dans les deux cas, cela relève des gouvernements fédéraux. La Norvège est un pays, pas un ensemble de provinces. En Norvège, c'est le gouvernement fédéral qui est responsable du dossier.

**Le sénateur Raine :** À ma connaissance, nous sommes encore un pays.

**M. McDonald :** Oui.

**Le président :** J'aimerais préciser que la transformation du homard, comme l'octroi des permis aux pêcheurs de homard, relève du gouvernement fédéral. La transformation relève du gouvernement provincial. Si on décide de prélever, par exemple, un cent par livre au moment de la transformation, il faudra que les gouvernements provinciaux s'en occupent. On pourra participer au processus en mettant en place un genre de structure, mais il faudra que ce soit une initiative des gouvernements provinciaux. Dans notre cas, on parle de cinq provinces. Pour que les cinq provinces s'entendent, parce qu'on ne peut pas procéder de façon différente d'une province à l'autre, il faudrait que ce soit un processus de collaboration. Il faut que le gouvernement fédéral participe d'une façon ou d'une autre pour fournir une assistance, j'en suis sûr, mais la transformation relève des provinces, et le gouvernement fédéral ne peut pas s'en mêler.

**Le sénateur Raine :** J'ai une autre question. C'est peut-être une question naïve de ma part, mais faut-il seulement conserver les homards d'une certaine taille?

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur Raine :** Une fois qu'ils atteignent la taille exigée, si on a posé une étiquette, est-ce problématique si, ensuite, les homards grossissent ou rapetissent? Si le montant du prélèvement ou peu importe la structure tarifaire mise en place relativement aux permis... Il pourrait s'agir d'une étiquette du gouvernement fédéral assortie d'un prélèvement par homard, ce qui éliminerait toute la question du calcul du nombre de livres. C'est une façon d'encourager les pêcheurs à conserver de plus gros homards, parce qu'ils en retireront un certain avantage.

**Le président :** Pas nécessairement. Des représentants de l'Île-du-Prince-Édouard nous ont dit la semaine dernière qu'ils ne voulaient pas pêcher des homards plus gros. Ils visent ce qu'ils jugent être un marché à créneau pour de plus petits homards. Les pêcheurs du Québec veulent de plus gros homards parce qu'ils ont un marché pour les vendre. Ce n'est pas aussi tranché que ce que vous dites.

**Le sénateur Poirier :** Elle parle aussi du prix à la livre, et les prix à la livre du homard en conserve et du homard vendu sur le marché sont différents. Le homard vendu sur le marché est plus gros et, par conséquent, on paie plus par livre que dans le cas du homard en conserve. Si on veut définir un prélèvement par livre, alors il sera différent selon le produit. Comme je l'ai dit, au Québec, et dans une partie du Nouveau-Brunswick, les pêcheurs

the demand, their market, is for. In P.E.I., the market they are supplying is for the smaller lobster, which is a different price per pound.

**Senator Raine:** I thought if you wanted to start with per lobster rather per pound, maybe it would work itself out.

**The Chair:** The per pound system works. Harbour Authorities, and I will use the example of Newfoundland and Labrador, is a volunteer board that oversees the operation of the harbour and collects fees from harvesters on a per pound basis. They collect fees from processors who use the facilities and trucks on a per pound basis. That is per province. I am not sure how you could come up with a plan that would be the same in the five provinces. After our meetings in Moncton, I would not want to be the person trying to bring that together, to be honest with you.

**Senator Unger:** Thank you for your presentation. My question is more to the marketing side. You said you sell 10 per cent of the product to Asia and 10 per cent to Europe. How is that marketing done? Is it through trade missions and if so, by whom?

**Mr. McDonald:** The marketing is generally done by the companies that purchase the product. It is done through trade events. Some of the larger processing companies in the region have dedicated offices in China or different locations within Europe. They market directly, as part of a variety of species they make available to the marketplace; it is done. However, in addition to that, the provinces participate in a number of trade shows that take place. One is in Brussels, where each of the provinces has a booth within the Canadian pavilion. We have companies there within the pavilion as well. It is a trade show, so we have a lot of the buyers from the countries coming into the show to meet with the companies and purchase that way.

It is the same way in China. They set up relationships at the major Chinese show. It takes place every year, and the companies, provinces and federal government cooperate on a booth — a pavilion — in that show. Our companies are there and they meet with purchasers.

In addition to that, the companies make special trips to market in different countries. Some of the producers of processed product, for example in New Brunswick, would be strong on the processing side, and they attend some other events as well.

The Lobster Council of Canada has had a presence at the Boston Seafood Show for the last couple of years and has attended the other events as well, but in most cases it is done by the individual companies producing the product.

veulent de plus gros homards parce que cela répond à la demande, c'est-à-dire à la demande dans leur marché. À l'Île-du-Prince-Édouard, les pêcheurs approvisionnent un marché qui veut de plus petits homards, dont le prix à la livre est différent.

**Le sénateur Raine :** Je pensais que, en optant pour un prélèvement par homard plutôt qu'à la livre, on évitait les problèmes.

**Le président :** Le système de prélèvement à la livre fonctionne. Prenons l'exemple de Terre-Neuve-et-Labrador. L'administration portuaire est un comité composé de bénévoles qui supervise les activités au port. Il perçoit des droits auprès des pêcheurs à la livre. Ils imposent des frais à la livre aux transformateurs qui utilisent les installations et les camions. C'est ainsi que les choses fonctionnent dans la province. Je ne sais pas exactement ce qu'on pourrait faire pour définir une structure unique dans les cinq provinces. En toute honnêteté, après nos réunions à Moncton, je ne voudrais pas qu'on me demande de trouver un terrain d'entente.

**Le sénateur Unger :** Merci de votre exposé. Ma question est liée davantage à la commercialisation. Vous avez dit que vous vendez 10 p. 100 de vos produits en Asie, et 10 p. 100, en Europe. Quelles sont les activités de commercialisation réalisées actuellement? Mise-t-on sur des missions commerciales et, dans l'affirmative, qui est responsable?

**M. McDonald :** La commercialisation est habituellement faite par les entreprises qui achètent les produits dans le cadre d'événements commerciaux. Certaines des grandes entreprises de transformation de la région ont ouvert des bureaux en Chine ou à différents endroits en Europe. Ils réalisent directement des activités de commercialisation des différentes espèces qu'elles vendent dans les différents marchés. C'est ainsi qu'on procède. Cependant, les provinces participent aussi à un certain nombre de foires commerciales organisées. Dans le cadre d'une foire à Bruxelles, chaque province a un kiosque dans le pavillon canadien. Il y a aussi des entreprises qui présentent leurs produits dans le même pavillon. C'est une foire commerciale, alors il y a beaucoup d'acheteurs de différents pays qui y viennent pour rencontrer les entreprises et acheter des produits.

C'est la même chose en Chine. Les entreprises tissent des relations dans le cadre des importantes foires chinoises. Ces foires ont lieu chaque année, et les entreprises, les provinces et le gouvernement fédéral coopèrent pour y monter un kiosque — un pavillon. Nos entreprises sont là pour rencontrer les acheteurs.

En outre, des entreprises organisent des voyages spéciaux dans les marchés de différents pays. Certains de nos produits transformés, comme ceux qui le sont au Nouveau-Brunswick, par exemple, sont appréciés dans les marchés des produits transformés, et les entreprises qui les produisent participent aussi à d'autres événements.

Le Conseil canadien du homard participe au Salon des produits de la mer de Boston depuis quelques années et a aussi participé à d'autres événements, mais, dans la plupart des cas, ce sont les entreprises productrices qui participent.

**Senator McInnis:** This is supplementary with respect to the Lobster Council of Canada. It was amazing when they appeared before us. I was speaking to one of them after and they paid their own way here, which is quite remarkable. It speaks to the dedication.

At the moment, they are into the branding, marketing and so on. How can you see their mandate broadening in the future? I have not seen their terms of reference, so I do not know.

**Mr. McDonald:** Actually, their mandate is pretty broad. They can do many of the activities that we have been talking about here this evening. The financial resources have been the issue, but they could organize trade missions and pay members to go with them. However, they would need to have the resources to do that.

They can do many of the types of activities that we see other groups doing. I mentioned Canada Pork. If you have been to any meat or food shows, you see the Canada Pork brand there. That is the industry association working together. You have companies within that association.

The mandate of the council is very broad, but the council mandate could be broadened. The issue is that they would need the resources to hire. They would need to hire some communications people, some researchers and people like that in order to do these types of things.

**Senator McInnis:** The last thing we want to see is another level of bureaucracy, but, at the same time, if there is some combination of government funding and funding from the industry, that normally keeps a balance in place.

On page 5, has this number of fishers been basically like that for that period of time in Newfoundland?

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator McInnis:** For quite a while?

**Mr. McDonald:** For quite a while.

**Senator McInnis:** The reason would be what? They do not want to fish? There are licences there, but there is not the abundance of lobsters?

**Mr. McDonald:** In a lot of cases, with the licence that they have, there are not many lobsters in that area to be caught. When a person goes out to harvest any species, if they are not bringing back enough money to pay for their investment, for their time, gas and things like that, after a while they just do not do it.

**Senator McInnis:** Thank you for that.

As for the Marine Stewardship Council certification and eco-labelling — I forget where I saw it in here — I was looking at Newfoundland and the dollars that you put in with respect to conservation, sustainability and so on. Somewhere in here, I saw that there are three core principles that are or should be put in

**Le sénateur McInnis :** J'ai une autre question sur le Conseil canadien du homard. Sa comparution devant le comité a été surprenante. J'ai parlé à un des représentants après, et il m'a dit qu'ils ont payé pour leurs déplacements, ce qui est très remarquable. Cela en dit beaucoup sur leur dévouement.

En ce moment, le Conseil s'intéresse à l'image de marque, à la commercialisation et à ce genre de choses. Selon vous, de quelle façon pourrait-il élargir son mandat à l'avenir? Je n'ai pas vu son mandat alors je n'en sais rien.

**M. McDonald :** En fait, le mandat est assez général. Le Conseil peut réaliser bon nombre des activités dont nous avons parlé ce soir. Le problème, c'est le manque de ressources financières, mais le Conseil peut organiser des missions commerciales et payer des membres pour qu'ils accompagnent ses représentants. Le problème, c'est qu'il faut des ressources pour le faire.

Le Conseil peut réaliser à peu près les mêmes activités que les autres groupes. J'ai mentionné Porc Canada. Si vous vous êtes rendus à des salons de la viande ou de l'alimentation, vous y verrez la marque Porc Canada. C'est un exemple d'une association industrielle qui unit ses efforts. Il y a des entreprises qui font partie de cette association.

Le mandat du Conseil est très vaste, mais on pourrait l'élargir. Le problème, c'est qu'il a besoin de ressources pour embaucher du personnel. Il faudrait qu'il embauche des responsables des communications, des chercheurs et ce type d'employés de façon à pouvoir réaliser ce genre de choses.

**Le sénateur McInnis :** La dernière chose que nous voulons, c'est une autre couche de bureaucratie, mais, en même temps, la réunion de fonds du gouvernement et de fonds de l'industrie permet habituellement d'assurer un certain équilibre.

À la page 5, le nombre de pêcheurs mentionné pour Terre-Neuve est-il resté le même durant toute la période?

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur McInnis :** Depuis très longtemps?

**M. McDonald :** Depuis très longtemps.

**Le sénateur McInnis :** Comment expliquez-vous la situation? Ils ne veulent pas pêcher? Il y a des permis, mais pas beaucoup de homards?

**M. McDonald :** Dans de nombreux cas, il n'y a pas beaucoup de homards à pêcher dans les zones comparativement au nombre de permis en circulation. Quand une personne sort pour pêcher, quelle que soit l'espèce, si elle ne fait pas suffisamment d'argent pour compenser ce qu'elle a investi, pour son temps, pour l'essence et ce genre de choses, après un certain temps, elle arrête.

**Le sénateur McInnis :** Merci de votre réponse.

En ce qui a trait à la certification du Marine Stewardship Council et de l'étiquetage — je ne sais plus trop où j'ai vu cela — j'ai regardé le cas de Terre-Neuve et l'argent qui est consacré à la conservation, à la durabilité et à ce genre de choses. J'ai vu quelque part qu'il y a trois principes fondamentaux à respecter ou

place in order to meet the environmental standards for sustainable fishing. There is sustainability of the exploited fish stocks, maintenance of the ecosystem on which the fishery depends and effective and responsible management.

It seemed to me, when I was listening to you and looking at this, that Newfoundland might be there.

**Mr. McDonald:** It is a possibility, yes.

**Senator McInnis:** Has anyone looked at that?

**Mr. McDonald:** It has been talked about. It has been considered. Industry is the driver on that type of thing. It would be up to industry to drive that.

**Senator McInnis:** But you are putting money into it.

**Mr. McDonald:** Not in this case.

**Senator McInnis:** Is that just to withdraw all of the licences?

**Mr. McDonald:** Yes. The money that we put into that has been for other conservation issues. It is not really related to certification or anything like that.

**Senator McInnis:** All right. We have an abundance of lobster all dressed up and no place to go, it seems. There is a market problem and a price and so on. You said earlier that you are not a scientist and I appreciate that, but are we exploiting the stock?

**Mr. McDonald:** From what I can understand, the stock seems to be harvested at a sustainable level. That is my understanding. Here again, it is only my understanding. Like I say, I am not a scientist.

**Senator McInnis:** Who would know?

**Mr. McDonald:** The federal government is the one that sets the amount of product that could be harvested. The science people at DFO would be able to tell you.

**Senator McInnis:** They did not seem to know when they were here. You have seen it, in years gone by, with northern cod.

**Mr. McDonald:** That is right.

**Senator McInnis:** There was the abundance that was there, and all of a sudden the cliff came. That is the concern that I have. I have no reason to be concerned because there is certainly plenty of lobster, but it would be interesting to know whether we are actually exploiting it.

**Mr. McDonald:** There is not a whole lot of science being done on lobster. There has been, as you mentioned earlier, a retrenchment of the amount of science that is being done. However, as I say, I cannot really speak to that.

qu'il faudrait respecter pour se conformer aux normes environnementales et assurer la durabilité des pêcheries. Il y a la durabilité des stocks de poissons exploités, le maintien de l'écosystème dont dépendent la pêche et la gestion efficace et responsable.

Je me suis dit, pendant que je vous écoutais et que je regardais tout cela, que c'est peut-être ce qui se passe à Terre-Neuve.

**M. McDonald :** Peut-être, oui.

**Le sénateur McInnis :** Quelqu'un s'est-il penché sur la question?

**M. McDonald :** On en parle. On en tient compte. L'industrie est la force motrice de ce genre de choses. C'est à l'industrie de miser là-dessus.

**Le sénateur McInnis :** Mais vous y consacrez de l'argent.

**M. McDonald :** Pas dans ce cas.

**Le sénateur McInnis :** L'objectif est uniquement de retirer les permis?

**M. McDonald :** Oui. L'argent investi a été consacré à d'autres enjeux liés à la conservation. Ce n'est pas vraiment lié à la certification ou à ce genre de choses.

**Le sénateur McInnis :** Très bien. Il semble qu'il y a une abondance de homards, mais qu'il n'y a pas de débouchés. Il y a un problème de marché, de prix et ainsi de suite. Vous avez dit plus tôt que vous n'êtes pas un scientifique; je comprends, mais est-ce qu'on exploite les stocks?

**M. McDonald :** À ma connaissance, les stocks semblent exploités de façon durable. C'est ce que j'en ai compris. Je le répète, c'est seulement une impression. Comme je l'ai dit, je ne suis pas un scientifique.

**Le sénateur McInnis :** Qui le saurait?

**M. McDonald :** Le gouvernement fédéral est responsable d'établir les volumes que l'on peut exploiter. Les responsables scientifiques du MPO pourraient vous le dire.

**Le sénateur McInnis :** Ils ne semblaient pas le savoir lorsque nous les avons reçus. C'est ce qu'on a constaté, au fil des ans, avec la morue du Nord.

**M. McDonald :** C'est vrai.

**Le sénateur McInnis :** Il y avait du poisson en abondance, et, tout à coup, on a frappé un mur. C'est ce qui me préoccupe. Je n'ai aucune raison de m'en faire, parce qu'il y a certainement beaucoup de homards, mais j'aimerais savoir si nous exploitons bien la ressource.

**M. McDonald :** Il n'y a pas beaucoup de recherches scientifiques sur le homard. Il y a eu, comme vous l'avez mentionné plus tôt, une diminution des activités scientifiques réalisées. Cependant, je le répète, je ne peux pas vraiment me prononcer.

**Senator Unger:** As a Newfoundlander, you live on an island. How much do the people of Newfoundland and Labrador feel a part of this industry? Looking at your statistics, they are different from some of the other provinces. I know that the petroleum industry is becoming important, and I wonder if this is sort of a declining issue for you.

**Mr. McDonald:** The way I see it right now is that the seafood industry in Newfoundland and Labrador is still worth \$1 billion. Even though our lobster industry is small, when we talk about the Canadian lobster industry, we are talking about \$1 billion of exports. The Newfoundland and Labrador seafood industry is a \$1-billion industry as well, thereabouts. It varies from year to year. Lobster is not one of our larger species, but it is very important to the 3,000 or so people involved in the industry. It may not mean hundreds of thousands of dollars for these people, but it is a case of being part of a number of different things. Some of these people may take herring or other species as well. The fishing industry is still a very strong part of our province.

We produce more crab than any other jurisdiction in the world. We produce an awful lot of northern shrimp. We produce a large volume of cold-water shrimp. The industry is still very strong and employs a lot of people. The lobster industry is a little different because it employs a large number of people who derive a portion of their income from it. Even though we have oil and gas, the seafood industry, as Senator Manning can attest, is still a strong part of the fabric of the province, and it keeps people in a lot of rural areas. That is why they are there and continue to be there. That is where we started in the beginning, so it is very important to these people.

**Senator Unger:** That \$1 billion is a lot of money.

**Mr. McDonald:** Yes. It has been largely sustainable. Of course, we had the collapse of the northern cod, but the industry rebounded after that. Our exports are higher now than they were when cod was our big fishery.

**The Chair:** It is a renewable industry, and there is new money. Landing on the wharf creates new dollars in our communities, which is a big plus. To be honest with you, we all are delighted that we have the oil and gas industry, and it creates a lot of economic activity. However, when John Cabot sailed into the shores of Newfoundland, he took out baskets of fish, not baskets of oil. That is why we are there and why it is important to keep it going and to find ways to improve it.

**Le sénateur Unger :** Vous êtes Terre-Neuvien et vivez sur une île. Dans quelle mesure les gens de Terre-Neuve-et-Labrador s'identifient-ils à cette industrie? Je regarde vos statistiques; elles sont différentes de celles de certaines provinces. Je sais que l'industrie pétrolière prend de plus en plus de place, et je me demandais si ce n'est pas une industrie de moins en moins importante pour vous.

**M. McDonald :** Mon point de vue est le suivant : actuellement, l'industrie des fruits de mer à Terre-Neuve-et-Labrador vaut encore un milliard de dollars. Même si notre industrie du homard est petite, comparativement à l'industrie canadienne — on parle d'exportations d'une valeur d'un milliard de dollars au Canada — l'industrie des fruits de mer de Terre-Neuve-et-Labrador vaut elle aussi environ un milliard de dollars. Cela varie d'une année à l'autre. Le homard n'est pas une des principales espèces que nous exploitons, mais c'est tout de même très important pour les quelque 3 000 personnes qui œuvrent au sein de l'industrie. On ne parle pas de revenus de centaines de milliers de dollars pour ces personnes, mais elles misent sur un certain nombre de choses différentes. Certaines d'entre elles peuvent aussi pêcher du hareng et d'autres espèces. L'industrie de la pêche est encore très importante dans la province.

Nous produisons plus de crabes que toute autre administration à l'échelle internationale. Nous produisons aussi une grande quantité de crevettes nordiques, un fort volume. L'industrie se porte encore très bien et emploie beaucoup de monde. L'industrie du homard est un peu différente, parce que beaucoup de personnes y participent, mais en tirent seulement une partie de leur revenu. Même s'il y a le pétrole et le gaz, l'industrie des fruits de mer, comme le sénateur Manning peut le confirmer, est encore un élément important du tissu social de la province, et cela pousse beaucoup de personnes à rester dans des zones rurales. C'est pourquoi ils y restent et continuent d'y rester. C'est là que tout a commencé, alors c'est très important pour ces personnes.

**Le sénateur Unger :** Vous parlez d'un milliard de dollars; c'est beaucoup d'argent.

**M. McDonald :** Oui. Et, de façon générale, ça se maintient. Bien sûr, il y a eu l'effondrement de la morue du Nord, mais l'industrie s'en est remise. Nos exportations sont plus élevées actuellement qu'elles l'étaient lorsque notre principal produit était la morue.

**Le président :** C'est une industrie renouvelable, et il y a beaucoup d'argent à faire. Les débarquements au quai injectent de nouveaux fonds dans nos collectivités, ce qui n'est pas négligeable. En toute honnêteté, nous sommes ravis de pouvoir compter sur l'industrie du pétrole et du gaz. Cette industrie crée beaucoup d'activité économique. Cependant, quand John Cabot a longé les côtes de Terre-Neuve, ce sont des paniers de poissons qu'il a puisés, pas des paniers de pétrole. C'est pourquoi nous sommes ici, et c'est pourquoi il est important de poursuivre ces activités et de trouver des façons d'améliorer les choses.



I live in the southern area of Newfoundland, and, while we have lobster fishermen right in my home community, it is a supplement to their income; it is like the sealing industry in some way. We do not have seals in the south. Up in the northern part, sealing is a supplement. It is a supplement to other fishing that these fisherman and people are involved in. It creates a leg up, in some cases, for them.

**Senator MacDonald:** We have heard a lot of testimony in the last few months, and I have had lots of discussions with many friends of mine who fish lobster for a living back home. The real problem seems to come down to marketing. I think you said that 80 per cent of the lobster from Newfoundland goes to the U.S.?

**Mr. McDonald:** Eighty per cent of our Canadian lobster exports. That does not include our domestic consumption.

**Senator MacDonald:** Do you think that it is fair to describe that as dumping lobster on the U.S. market? Are we dumping them?

**Mr. McDonald:** I do not think so. I think that our industry tries to get as good a return as possible. The U.S. market is such a large market, and it has traditionally been a market for all of our seafood. Probably what has driven a lot of our industry — lobster included — over the years is the proximity to the U.S. market.

**Senator MacDonald:** I wonder what percentage of that lobster going to the U.S. market has been purchased by low-end users, such as Red Lobster, as opposed to more upscale restaurateurs. Do we have any numbers on that?

**Mr. McDonald:** We would not have those numbers; and I do not know if they exist, because they would come from companies like Red Lobster. I would not know.

**Senator MacDonald:** Do you know how much more reselling occurs once the lobster gets into the U.S. market?

**Mr. McDonald:** No, but much of our Canadian product goes into the U.S. and is distributed to other brokers. It is hard to determine. I would not be able to comment on how much is resold to other people. I know that often our product goes in through brokers and ends up in different markets.

**The Chair:** We have had discussions around the table on traceability and in Moncton also. If that were in place, would it be possible to answer Senator MacDonald's question?

**Mr. McDonald:** It probably would be possible. We have heard, anecdotally, that some of our product goes into the U.S. My colleagues from Nova Scotia, New Brunswick and P.E.I. would be able to address that more succinctly. We have heard that some

Je vis dans le sud de Terre-Neuve, et, même s'il y a des pêcheurs de homard dans ma collectivité, pour eux, c'est un supplément de revenu. Dans une certaine mesure, c'est un peu comme l'industrie de la chasse aux phoques. Il n'y a pas de phoques dans le sud. Dans le nord, la chasse aux phoques est un supplément. C'est quelque chose qui s'ajoute aux autres activités réalisées par les pêcheurs et les autres intervenants. Dans certains cas, c'est avantageux pour eux.

**Le sénateur MacDonald :** Nous avons entendu beaucoup de témoignages au cours des derniers mois, et j'ai beaucoup discuté avec bon nombre d'amis qui gagnent leur vie en pêchant du homard dans mon coin. Le vrai problème semble se situer au niveau de la commercialisation. Je crois que vous avez dit que 80 p. 100 du homard de Terre-Neuve est exporté aux États-Unis?

**M. McDonald :** C'est 80 p. 100 des exportations canadiennes de homard, et cela n'inclut pas la consommation nationale.

**Le sénateur MacDonald :** Selon vous, ne pourrait-on pas qualifier cela de dumping de homards canadiens sur le marché américain? Selon vous, est-ce du dumping?

**M. McDonald :** Je ne crois pas. Je crois que notre industrie essaie d'obtenir le meilleur rendement possible. Le marché américain est tellement gros. En outre, c'est un marché où l'on a toujours vendu tous nos fruits de mer. C'est probable que, au fil des ans, la proximité du marché américain a fait rouler une bonne partie de notre industrie — l'industrie du homard comprise.

**Le sénateur MacDonald :** Je me demande quel pourcentage des homards exportés sur le marché américain est acheté par des utilisateurs bas de gamme, comme Red Lobster, comparativement à des restaurateurs plus haut de gamme. Avez-vous des chiffres à ce sujet?

**M. McDonald :** Nous ne recueillons pas ce genre de données, et je ne crois pas qu'elles existent, parce qu'elles seraient produites par des entreprises comme Red Lobster. Je n'en sais rien.

**Le sénateur MacDonald :** Savez-vous dans quelle mesure les produits sont revendus, une fois les homards sur le marché américain?

**M. McDonald :** Non, mais une bonne partie des produits canadiens est exportée aux États-Unis et distribuée à d'autres courtiers. C'est difficile à déterminer. Je ne pourrais pas vous indiquer l'ampleur de la revente. Je sais que, souvent, nos produits passent par des courtiers et finissent dans d'autres marchés.

**Le président :** Au sein du comité, nous avons abordé la question de la traçabilité, à Moncton, entre autres. Si un tel système était en vigueur, pourrait-on alors répondre à la question du sénateur MacDonald?

**M. McDonald :** Probablement. Nous avons entendu que certains de nos produits qui se retrouvent aux États-Unis — mes collègues de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard pourraient aussi vous en glisser deux

of the product going to the U.S. is marketed as Maine lobster because that is what the market in the U.S. is for. That is where the money is.

**The Chair:** When you create a brand that is popular and sells well, it becomes the marketing tool.

**Senator MacDonald:** I want to get back to marketing because I think it is the key to this. We made the point that licensing is federally mandated and processing is managed at the provincial level. When it comes to marketing, it is all ad hoc and in the hands of whoever purchases the product and redistributes it.

**Mr. McDonald:** That is right.

**Senator MacDonald:** I am afraid to ask about the supply management of lobster in this country. Dairy products and eggs are supply managed. How successful has that been? Mind you, it is all domestic.

**Mr. McDonald:** Yes.

**Senator MacDonald:** Is there an argument to be made that we should have some sort of supply management system to ensure that we get the proper return for this product? I am so frustrated because I know what this product is selling for in Japan, Korea, Southeast Asia and the United States. I am befuddled by the fact that 80 per cent of this product is not going to Southeast Asia rather than to the United States.

**Mr. McDonald:** One comment I suppose before I avoid your question on supply management is that it takes money to develop markets in places like Southeast Asia. If you were to put into Asia the volume of product that goes into the U.S. without proper marketing efforts, you possibly would depress the price over there as well. That often happens. In parts of Asia, lobster is seen as exclusive in that only people with a lot of resources can afford to buy it.

**Senator MacDonald:** It is an expensive product in the supermarket over there, and they cannot keep it on the shelf.

**Mr. McDonald:** There may be some possibilities for our companies to do that. When it comes to supply management, you realize that the fishery is a common property resource. I am sure that people have thought about it in the past, but when you are going into places like the U.S., they do not want to hear about supply management.

**Senator MacDonald:** They may not care as much about it in Asia.

**Mr. McDonald:** That is possible.

**The Chair:** You are another wise man from Newfoundland who will not touch that one.

mots — sont commercialisés comme du homard du Maine, parce que c'est une caractéristique prisée sur le marché américain, les gens sont prêts à payer pour cela.

**Le président :** Lorsqu'on crée une marque populaire et que les ventes sont bonnes, ça devient un outil de commercialisation.

**Le sénateur MacDonald :** Je veux revenir à la question de la commercialisation, parce que je crois que c'est la clé de voûte. Je crois que nous avons dit que les permis relèvent du fédéral, et les activités de transformation, du provincial. Les activités de commercialisation sont réalisées en vase clos, elles relèvent de quiconque achète le produit et le redistribue.

**M. McDonald :** C'est exact.

**Le sénateur MacDonald :** J'hésite à vous poser une question sur la gestion de l'offre de homard au pays. Dans le cas des produits laitiers et des œufs, on procède à une gestion de l'offre. Quelle a été l'efficacité de tout cela? Remarquez que cela se limite à l'échelle nationale.

**M. McDonald :** Oui.

**Le sénateur MacDonald :** Pourrait-il être avantageux de mettre en place un système de gestion de l'offre qui nous permettrait d'obtenir le bon prix pour le produit? Cela me frustre, parce que je connais le prix que les gens payent pour ces produits au Japon, en Corée, en Asie du Sud-Est et aux États-Unis. Je suis ébahi par le fait que 80 p. 100 de notre production soit exportée aux États-Unis plutôt qu'en Asie du Sud-Est.

**M. McDonald :** J'aimerais formuler un commentaire avant, je suppose, d'éviter de répondre à votre question sur la gestion de l'offre. Vous savez, il faut de l'argent pour pénétrer dans des marchés comme l'Asie du Sud-Est. Si on exportait la même quantité de produits en Asie qu'on le fait aux États-Unis sans réaliser les activités de commercialisation nécessaires, on ferait probablement chuter le prix là-bas aussi. C'est souvent ce qui se passe. Dans certaines parties de l'Asie, le homard est considéré comme un produit exclusif, parce que seulement les personnes qui ont beaucoup d'argent peuvent s'en payer.

**Le sénateur MacDonald :** C'est un produit coûteux dans les supermarchés là-bas, et il est constamment en rupture de stock.

**M. McDonald :** Nos entreprises peuvent saisir des occasions de faire ce genre de choses. En ce qui a trait à la gestion de l'offre, vous savez que les produits de la pêche sont une ressource commune. Je suis sûr que des gens y ont déjà pensé, mais, lorsqu'on exporte dans des endroits comme les États-Unis, les gens ne veulent pas entendre parler de gestion de l'offre.

**Le sénateur MacDonald :** Ça ne les dérange peut-être pas autant en Asie.

**M. McDonald :** C'est possible.

**Le président :** Vous êtes une autre personne avisée de Terre-Neuve qui ne veut pas se mouiller.

Mr. McDonald, thank you. It has been interesting for a number of reasons but mostly because there is such a concentration in the lobster industry in New Brunswick, P.E.I., Nova Scotia and even parts of Quebec, while not so much in Newfoundland. It is nice to hear a different perspective with some of the information that you put forward this evening. We appreciate your taking the time to give this presentation and answer our questions openly and honestly. Certainly, we look forward to seeking more information in the future as we prepare our study. You were asked by Senator Poirier to send some information, I believe. When you get the opportunity, please forward it to the clerk; we would appreciate that.

We will recess for a couple of minutes to allow Mr. McDonald to leave, and then we will have an in camera session.

**Mr. McDonald:** I appreciate the opportunity to make a few comments here. Thank you for your questions; it was a very interesting process. Good luck with your study. I will wait to see how you resolve the issues.

**The Chair:** We will attempt to resolve them.

(The committee continued in camera.)

---

OTTAWA, Thursday, December 13, 2012

The Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans, to which was referred Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act, met this day at 8 a.m. to give consideration to the bill.

**Senator Fabian Manning** (*Chair*) in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Welcome to this morning's meeting of the Standing Senate Committee on Fisheries and Oceans. My name is Fabian Manning. I am a senator from Newfoundland and Labrador and chair of this committee. Before I give the floor to our witnesses, I would like to invite the members of the committee to introduce themselves.

**Senator Oliver:** Don Oliver, Nova Scotia.

**Senator Raine:** Nancy Greene Raine, British Columbia.

**Senator Unger:** Betty Unger, Alberta.

**Senator Poirier:** Rose-May Poirier, New Brunswick.

**Senator McInnis:** Tom McInnis, Nova Scotia.

**Senator Harb:** Mac Harb, Ontario.

**Senator Baker:** George Baker, Newfoundland and Labrador.

Monsieur McDonald, merci. Nos échanges ont été intéressants pour bien des raisons, mais principalement parce qu'il y a une telle concentration de l'industrie du homard au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve, et même dans certaines parties du Québec, et ce n'est pas le cas à Terre-Neuve. C'était bien d'entendre un point de vue différent et d'obtenir certains des renseignements que vous nous avez fournis ce soir. Nous apprécions le fait que vous ayez pris le temps de nous présenter votre exposé et de répondre à nos questions ouvertement et honnêtement. Il est évident que nous voudrions obtenir de plus amples renseignements au moment de préparer notre étude. Le sénateur Poirier vous a demandé d'envoyer certains renseignements, je crois. Quand vous aurez l'occasion, veuillez les envoyer à la greffière. Ce serait apprécié.

Nous allons suspendre la séance deux ou trois minutes pour permettre à M. McDonald de partir, puis nous poursuivrons la séance à huis clos.

**M. McDonald :** Je suis heureux d'avoir pu vous faire quelques commentaires. Merci de vos questions, le processus était très intéressant. Bonne chance avec votre étude. J'attendrai de voir comment vous réglerez les problèmes.

**Le président :** Nous allons tenter de les régler.

(La séance se poursuit à huis clos.)

---

OTTAWA, le jeudi 13 décembre 2012

Le Comité sénatorial permanent des pêches et des océans se réunit aujourd'hui, à 8 heures, pour amorcer l'étude du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières.

**Le sénateur Fabian Manning** (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**Le président :** Je vous souhaite la bienvenue à cette séance du Comité sénatorial permanent des pêches et des océans. Je m'appelle Fabian Manning, sénateur de Terre-Neuve-et-Labrador, et je suis le président du comité. Avant de céder la parole aux témoins, je demanderais aux membres du comité de bien vouloir se présenter.

**Le sénateur Oliver :** Don Oliver, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Raine :** Nancy Green Raine, de la Colombie-Britannique.

**Le sénateur Unger :** Betty Unger, de l'Alberta.

**Le sénateur Poirier :** Rose-May Poirier, du Nouveau-Brunswick.

**Le sénateur McInnis :** Tom McInnis, de la Nouvelle-Écosse.

**Le sénateur Harb :** Mac Harb, de l'Ontario.

**Le sénateur Baker :** George Baker, de Terre-Neuve-et-Labrador.

**Senator Hubley:** Elizabeth Hubley, Prince Edward Island.

**Senator MacDonald:** Michael MacDonald, Nova Scotia.

**The Chair:** It is great to see you all here this morning bright and early. We might change our meeting times forever after this morning.

The committee is starting its study on Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act. As our first witnesses on the matter, I am pleased to welcome the Honourable Gail Shea, Acting Minister of Fisheries and Oceans, and senior officials from the Department of Fisheries and Oceans.

Minister, I thank you for being here this morning. I understand you have about an hour to spend with us. We are delighted with that. I would ask members of the committee to keep their questions to Bill S-13 short because of time constraints with the minister. If something else comes up, I am sure that we can have the minister back at some time in the new year; or maybe Mr. Ashfield will be back on track by then. We will see.

Minister, please proceed with your opening remarks.

**Hon. Gail Shea, P.C., M.P., Acting Minister of Fisheries and Oceans:** Thank you and good morning. I will start by wishing all of you a very Merry Christmas and Happy New Year. Certainly, I appreciate being here today as Acting Minister of Fisheries and Oceans, and I wish my colleague, the Honourable Keith Ashfield, a speedy recovery. I appreciate the opportunity to be here to talk about how our government is strengthening Canada's leadership role in combatting illegal fishing.

Before I get started, I would like to introduce DFO officials who are here with me at the table: Acting Deputy Minister David Bevan; Ms. France Pégeot, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy; and Mr. Michael Pearson, Director General, International Affairs.

Bill S-13, An Act to amend the Coastal Fisheries Protection Act, was referred to your committee for study. The issues it tackles are of tremendous importance to all of us. Illegal, unreported and unregulated fishing, often referred to as pirate fishing, undermines the livelihoods of legitimate fishermen around the world and has an impact on the conservation and protection of our fisheries. By strengthening the Coastal Fisheries Protection Act, our government is protecting the livelihoods of Canadian fishermen actively working to protect this vital resource and supporting the international fight against pirate fishing.

Pirate fishing is a global problem. It undercuts responsible fishing activities and has consequences on food security, safety at sea, marine environmental protection and stability of prices in

**Le sénateur Hubley :** Elizabeth Hubley, de l'Île-du-Prince-Édouard.

**Le sénateur MacDonald :** Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

**Le président :** Je suis heureux de vous voir tous ici aussi tôt. Étant donné le taux de présence, nous allons peut-être modifier l'heure des réunions pour toujours.

Le comité amorce son étude du projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières. Je suis heureux d'accueillir nos premiers témoins, l'honorable Gail Shea, ministre par intérim des Pêches et des Océans, ainsi que des hauts responsables du ministère des Pêches et des Océans.

Madame la ministre, nous vous remercions d'avoir accepté notre invitation. Si j'ai bien compris, vous pouvez nous accorder une heure de votre temps. Nous en sommes très heureux. Je demanderais aux membres du comité de garder leurs questions brèves en raison du peu de temps que la ministre peut nous accorder. Si, pour une raison ou pour une autre, elle devait nous quitter plus tôt, je suis convaincu qu'elle pourra revenir nous entretenir sur le sujet. Peut-être que M. Ashfield sera de retour à ce moment. Nous verrons.

Madame la ministre, vous pouvez nous présenter votre exposé.

**L'hon. Gail Shea, députée, ministre par intérim des Pêches et des Océans :** Bonjour et merci. J'aimerais d'abord vous souhaiter à tous un très Joyeux Noël et une Bonne année. Je suis heureuse de venir témoigner à titre de ministre par intérim des Pêches et des Océans et je souhaite un prompt rétablissement à mon collègue, l'honorable Keith Ashfield. Je suis ravie d'avoir aujourd'hui l'occasion de vous parler des mesures prises par notre gouvernement pour renforcer le rôle du Canada comme chef de file en matière de lutte contre la pêche illégale.

Avant de commencer, j'aimerais vous présenter les représentants de Pêches et Océans Canada qui m'accompagnent : David Bevan, sous-ministre par intérim; Mme France Pégeot, sous-ministre adjointe principale, Politiques stratégiques; et M. Michael Pearson, directeur général, Affaires internationales.

Le projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières, a été renvoyé au comité pour étude. Les questions qui y sont abordées sont de la plus haute importance pour chacun de nous. La pêche illégale, non déclarée et non réglementée, que l'on appelle aussi la pêche clandestine, met en péril les moyens de subsistance des pêcheurs légitimes de partout dans le monde et nuit à la conservation et à la protection de nos pêches. En renforçant la Loi sur la protection des pêches côtières, notre gouvernement protège le gagne-pain des pêcheurs canadiens, s'affaire sans relâche à protéger cette ressource essentielle qu'est la pêche et participe à la lutte internationale contre la pêche clandestine.

La pêche clandestine est un problème mondial. Elle mine les activités de pêches responsables et a des conséquences sur la salubrité alimentaire, la sécurité en mer, la protection du milieu

some key markets. As a fishing nation, Canada is committed to the fight against it on a global scale. A 2008 study estimated that the economic loss, worldwide, due to pirate fishing ranges from US\$10 billion to US\$23 billion annually. In addition to the economic damage, it poses serious potential threats to marine ecosystems and fish stocks.

In Canada, our fisheries sector serves as an economic mainstay for rural and coastal communities across our country. The most recent data indicate that Canada's commercial wild capture fisheries, aquaculture, and fish and seafood processing contributed \$5.4 billion in total GDP and 71,000 in full-time equivalent employment to the country's economy. Canadian fishermen feel the impacts of pirate fishing, including the depletion of stocks from overfishing, unfair competition with illegal fish products and price fluctuations created by the unpredictable supply that illegal fish products can cause in foreign markets. Therefore, it is essential that we continue to be at the forefront of the fight against threats to our fishery in order to maintain a fair and well-regulated market environment for our high-quality fish and our seafood exports.

The proposed amendments to Canada's Coastal Fisheries Protection Act being studied by this committee will help us to do exactly that. The proposed amendments tabled in the Senate strengthen the Coastal Fisheries Protection Act and represent the next steps in our effort to combat illegal, unreported and unregulated fishing.

Canada is considered a leader in the fight to combat pirate fishing. We can be proud of our already-strong port access regime for foreign fishing vessels. Our system is already strong. For example, a foreign fishing vessel may enter Canadian fisheries waters only if it has applied for and received a licence issued by the Minister of Fisheries and Oceans pursuant to the Coastal Fisheries Protection Regulations. Under these regulations, the minister can issue the licence only if the foreign fishing vessel is in compliance with conservation and management measures of a regional fisheries management organization. For example, Canada has agreed to not allow entry to vessels on the Illegal, Unreported and Unregulated, IUU, fishing lists of the Northwest Atlantic Fisheries Organization or the International Commission for the Conservation of Atlantic Tunas. The IUU vessel list, which is the bad list this time of year, represents a key tool for combating pirate fishing globally.

Arrangements have already been undertaken among several regional fisheries management organizations to share their lists so that members can take the necessary action to deny port entry or services to such vessels, thus making IUU fishing increasingly difficult and expensive.

marin et la stabilité des prix dans certains marchés d'importance. En tant que pays de pêche, le Canada s'engage à lutter contre la pêche clandestine à l'échelle internationale. Selon une étude réalisée en 2008, les pertes économiques mondiales attribuables à la pêche clandestine se chiffrent entre 10 et 23 milliards de dollars américains par année. En plus des problèmes économiques qu'elle engendre, la pêche clandestine pose d'importantes menaces potentielles aux écosystèmes maritimes et aux stocks de poissons.

Le secteur de la pêche constitue le pilier économique de communautés rurales et côtières de partout au Canada. Les plus récentes données montrent que les pêches sauvages commerciales, l'aquaculture et la transformation du poisson et des fruits de mer ont apporté 5,4 milliards de dollars au PIB total et 71 000 emplois équivalents à temps plein à l'économie canadienne. Les pêcheurs canadiens subissent les contrecoups de la pêche clandestine, notamment en raison de l'épuisement des stocks attribuable à la surpêche, de la concurrence déloyale et des fluctuations de prix engendrées par l'imprévisibilité des stocks découlant de la pêche illégale dans les marchés étrangers. Nous devons absolument continuer à mener la lutte contre ceux qui menacent notre pêche afin de maintenir un marché équitable et bien réglementé pour nos exportations de poissons et de fruits de mer de grande qualité.

C'est exactement ce que visent à accomplir les modifications proposées à la Loi sur la protection des pêches côtières qu'étudie actuellement le comité. Ces modifications représentent aussi les prochaines étapes de notre lutte contre la pêche illégale, non déclarée et non réglementée.

Le Canada est considéré comme un chef de file dans la lutte contre la pêche clandestine. Nous avons de quoi être fiers de notre rigoureux régime d'accès aux ports pour les navires de pêche étrangers. Notre système est déjà rigoureux. Par exemple, un navire de pêche étranger ne peut pas entrer dans les eaux de pêche canadiennes avant d'avoir obtenu un permis délivré par le ministre des Pêches et des Océans en vertu du Règlement sur la protection des pêcheries côtières. En vertu de ce règlement, le ministre ne peut pas délivrer un permis à un navire étranger s'il ne respecte pas les mesures de conservation et de gestion d'une organisation régionale de gestion des pêches. Par exemple, le Canada a convenu d'interdire l'entrée aux navires ayant participé à des activités de pêche illégale, non déclarée et non réglementée figurant sur les listes de l'Organisation des pêches de l'Atlantique Nord-Ouest et de la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique. Ces listes de navires constituent un outil important de la lutte contre la pêche clandestine à l'échelle mondiale.

Plusieurs organisations régionales de gestion des pêches ont déjà convenu de nous communiquer leurs listes de sorte que les membres puissent prendre les mesures nécessaires pour refuser aux navires y figurant l'entrée ou l'accès aux services portuaires, ce qui complique et rend plus coûteuse la pêche illégale, non déclarée ou non réglementée.

The proposed changes to the Coastal Fisheries Protection Act allow Canada to meet its commitments to the International Port State Measures Agreement, to which we are a party. The proposed amendments set out tougher prohibitions against the importation of illegally caught fish and other living marine organisms.

Some of the most important stipulations in the Port State Measures Agreement include standardizing requirements for the information provided by vessels seeking entry to port, continuing to deny port entry and service to vessels implicated in pirate fishing unless entry is for enforcement purposes, and setting minimum standards for vessel inspections and the training of inspectors.

The proposed amendments clarify and strengthen prohibitions related to the importation of fish or marine plants importation into Canada. Contravention of these provisions would be an offence under the Coastal Fisheries Protection Act, with penalties specified under the act. Monitoring and enforcement would be carried out by Fisheries and Oceans Canada in close collaboration with the Canada Border Services Agency, with a view to minimizing impacts on cross-border trade of fish and seafood products.

Preventing illegally taken fish and seafood products from entering markets is also a priority for Canada's major trading partners. Stronger controls at the border will help maintain our reputation as a responsible fishing nation and trading partner.

The amendments to the Coastal Fisheries Protection Act include a broader definition of "fishing vessel" to cover any vessels used for the transshipment of fish or marine plants not previously landed, and tougher prohibitions against the importation of fish, marine plants and seafood products from illegal sources.

To summarize, Mr. Chair, the amendments to the act that are before you will strengthen and clarify Canada's domestic rules and further reinforce our leadership role in the global fight against pirate fishing. I am very happy to be proud of a government that is taking action against this global problem that has an impact on our fisheries here at home.

Thank you, Mr. Chair and senators, and we will be pleased to answer any questions you might have.

**The Chair:** Thank you for your opening remarks. I want to advise senators that our list is growing quickly. We will try to keep our questions and answers as close to the point as possible.

**Senator Hubley:** Welcome to you, Acting Minister Shea, and to your colleagues. Thank you for your presentation.

Les modifications proposées à la Loi sur la protection des pêches côtières permettent au Canada de remplir ses engagements découlant de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port dont il est signataire. Les modifications proposées visent la mise en place d'interdictions plus strictes par rapport à l'importation de poissons et d'autres organismes marins capturés illégalement.

Certaines des clauses les plus importantes de l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port comprennent la normalisation des exigences concernant les renseignements que doivent fournir les navires cherchant à accéder aux ports, le refus d'accorder l'entrée ou des services portuaires à des navires impliqués dans la pêche clandestine, à moins que l'entrée ne vise à faire appliquer la loi, et l'établissement de normes minimales concernant les inspections de navires et la formation des inspecteurs.

Les modifications proposées précisent et renforcent les interdictions liées à l'importation de poissons ou de plantes marines au Canada. Le fait de contrevenir à ces dispositions serait considéré comme une infraction à la Loi sur la protection des pêches côtières et entraînerait des sanctions. Le suivi et l'application de la loi seraient effectués par Pêches et Océans Canada en collaboration avec l'Agence des services frontaliers du Canada dans l'optique de nuire le moins possible au commerce transfrontalier du poisson et des produits de la mer.

Les principaux partenaires commerciaux du Canada se font eux aussi une priorité d'empêcher l'entrée sur le marché du poisson et des produits de la mer pêchés illégalement. Le renforcement des contrôles à la frontière contribuera à maintenir notre réputation de pays de pêche et de partenaire commercial responsable.

Les modifications à la Loi sur la protection des pêches côtières consistent notamment à élargir la définition de « bateau de pêche » pour englober tous les navires utilisés pour le transbordement en mer de poissons ou de plantes marines qui n'ont pas encore été débarqués, et à renforcer les interdictions d'importer du poisson, des plantes marines et des produits de la mer provenant de la pêche illégale.

En résumé, monsieur le président, les modifications à la loi déposées devant vous renforcent et précisent les règles intérieures canadiennes et consolident notre rôle de chef de file dans la lutte mondiale contre la pêche clandestine. Je suis fière de faire partie d'un gouvernement qui prend des mesures contre ce problème mondial nuisant aux pêches et aux pêcheurs du Canada.

Merci monsieur le président, mesdames et messieurs les sénateurs. Nous nous ferons un plaisir de répondre à vos questions.

**Le président :** Merci pour cet exposé. Je tiens à informer les sénateurs que la liste d'intervenants s'allonge rapidement. Nous allons tenter de rester le plus près possible du sujet.

**Le sénateur Hubley :** Je vous souhaite la bienvenue à vous, madame Shea, ainsi qu'à vos collègues. Merci pour votre exposé.

I think this is certainly a very positive thing we are doing this morning, and I know my colleagues may have more pointed questions.

You have suggested that pirate fishing is a global problem and that Canada is in the lead in terms of putting forward preventive measures. Would you share with us some of those programs or negotiations that Canada would have with other countries? If I am on the right track, I think only 23 states have signed on to the Port State Measures Agreement. How will that place Canada in effectiveness for this new legislation?

**Ms. Shea:** I will defer to officials to comment as well, but Canada takes a leadership role at NAFO. Since we have such a big stake in the fisheries, a lot of the stocks we fish are straddling stocks. We have to protect them outside of our economic zone in order to protect them for our domestic fishery inside our economic zone. Again, they are known as straddling stocks. Infringements have gone way down for illegal fishing from 1998 to 2011. In 1998 we probably had thirteen serious infringements for illegal fishing, and we are now down to one. All the measures we have taken seem to be working as far as combatting illegal fishing. When we combat illegal fishing, this affects everything from markets for our domestic products. If there is a glut of a certain type of fish on the market because of illegal fishing, of course the prices are lower. It has a far-reaching effect.

I can defer to one of my colleagues if they also want to comment about the 23 states that have signed on.

**Michael Pearson, Director General, International Affairs, Strategic Policy Sector, Fisheries and Oceans Canada:** Thank you, Madam Minister.

To add briefly to the minister's remarks in respect of the Port State Measures Agreement, I think it is 23 or 24 states that have so far signed the agreement. You need 25 states to ratify the agreement in order for it to enter into force. So far, only four have done so. In order for Canada to ratify the agreement — we have already signed it — we need to have this legislation passed by Parliament and then the regulations that are associated with the legislation to be put in place. On that basis, we will be able to ratify the agreement.

The fact that we have signed the agreement along with a number of other states, and have been part of what we call the first group of states that signed the agreement within a year after negotiations were concluded, is a symbol of the leadership that Canada has played in this area. Of course, it is not just with respect to port states. We have activities in other areas of IUU fishing, such as cooperation with other states as flag states, not just as port states, and the responsibilities that go with that. Along with the contributions we make in organizations like NAFO — the minister has already mentioned some of the enforcement work we have done — those things all contribute to our attempts to continue to be a global leader in the fight against pirate fishing.

Je crois que cette étude est très positive. Mes collègues auront probablement des questions plus précises à vous poser.

Vous dites que la pêche clandestine est un problème mondial et que le Canada est un chef de file sur le plan des mesures préventives dans ce domaine. Pourriez-vous nous parler de quelques programmes, ou négociations, auxquels le Canada participe avec d'autres pays? Si je ne m'abuse, 23 pays ont signé l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port. Quel sera le niveau d'efficacité du Canada dans le cadre de cet accord?

**Mme Shea :** Je demanderai aussi à mes collègues de vous répondre, mais je dirais d'abord que le Canada joue un rôle de leader au sein de l'OPANO. Puisque nous pêchons de grandes quantités de poissons, nous avons beaucoup de stocks chevauchants. Afin de protéger ces stocks dans notre propre zone économique, nous devons les protéger aussi dans les autres zones économiques. Encore une fois, je parle ici des stocks chevauchants. La pêche clandestine a beaucoup diminué de 1998 à 2011. Les mesures que nous avons adoptées semblent efficaces. La lutte contre la pêche clandestine a des conséquences sur les marchés pour les produits canadiens, entre autres. S'il y a surabondance d'une espèce de poisson en particulier sur le marché en raison de la pêche clandestine, cela a un impact sur le prix de vente. Les répercussions sont importantes.

Je vais laisser un de mes collègues vous répondre au sujet des 23 pays signataires de l'accord.

**Michael Pearson, directeur général, Affaires internationales, Secteur des politiques stratégiques, Pêches et Océans Canada :** Merci, madame la ministre.

Si je ne m'abuse, 23 ou 24 pays ont signé l'accord jusqu'à maintenant. Pour que l'accord entre en vigueur, 25 pays doivent le ratifier, mais pour le moment, seulement quatre l'ont fait. Le Canada a déjà signé l'accord, mais pour le ratifier, ce projet de loi ainsi que ses règlements d'application doivent d'abord être adoptés.

Le fait que le Canada ait fait partie du premier groupe de signataires avec bon nombre d'autres pays moins d'un an après la conclusion des négociations témoigne de son leadership dans le domaine. Bien entendu, ce leadership ne le limite pas aux États du port. Nous menons des activités dans d'autres secteurs de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, comme la coopération avec d'autres États du pavillon et les responsabilités que cela engage, sans compter nos contributions à l'OPANO. La ministre a déjà parlé de ce que nous avons fait en matière d'application de la loi. Tout cela contribue à nos efforts visant à être un chef de file mondial dans la lutte contre la pêche clandestine.

**Senator Baker:** Welcome to the witnesses and the acting minister. Certainly, this is an interesting time in Canada for our fishery. I notice the federal government is about to apply to the United Nations for extension of jurisdiction out to 350 miles, as it relates to the ocean floor. These are very exciting times.

I am glad Senator Oliver is here. He is a professor of law, and the one question I have relates to a new section in the act that is being introduced with this amendment, which deals with searching a dwelling place, someone's home.

The old act and the old provisions give a justice of the peace the right to issue a warrant for a place or a car, vehicle, and so on. It gives a justice of the peace or a judge the right to issue certain other warrants under section 18. However, this new act introduces the following:

7.6(1) A justice, as defined in section 2 of the Criminal Code . . .

Various sections of the bill refer to searching a place, a boat, a fishing vessel, forfeiture and seizure. Under section 2 of the Criminal Code, that means a justice of the peace or a provincial court judge. That is how you define the justice, as the professor would agree. However, the new section here introduces searching a dwelling place and restricts the warrant. It says, "On *ex parte* application, a justice of the peace may issue the warrant . . ." It restricts the issue — the search of a dwelling place — to a justice of the peace.

The professor and Mr. Bevan, who is an expert in law as well, would agree that the reasonable expectation of privacy is the highest in someone's home. Why do we have warrants that can be issued by provincial court judges down here for vessels and so on, and when you get to someone's dwelling place — for the first time it is brought up in this amendment — a justice of the peace can issue the warrant? The justice of the peace in Nova Scotia is different than a justice of the peace in Newfoundland. In Newfoundland, they cannot even marry people. The qualifications are different for each province.

Perhaps Mr. Bevan could turn his mind to it. Is this an error that could be corrected at this stage? I do not know if you need time to have a look at that and perhaps get back to the committee.

**Ms. Shea:** Senator, we have looked at that issue, and my understanding is that a justice of the peace can issue a warrant to enter a dwelling to verify compliance with the act. They do not have seizure powers. That can only be accomplished by a search warrant that is executed by the DFO but issued by a court judge.

I will ask Mr. Pearson or Mr. Bevan to comment further.

**Le sénateur Baker :** J'aimerais souhaiter la bienvenue aux témoins ainsi qu'à la ministre par intérim. Le secteur canadien des pêches vit des moments intéressants. Je remarque que le gouvernement fédéral s'apprête à demander aux Nations Unies l'autorisation d'élargir sa zone de pêche au-delà des 350 milles par rapport au fond marin. C'est très intéressant.

Je suis heureux que le sénateur Oliver soit ici. Il est professeur de droit et ma question porte sur un des nouveaux articles proposés concernant un mandat autorisant l'entrée dans un local d'habitation, soit la demeure d'un citoyen.

La loi dans sa forme actuelle autorise un juge de paix ou un juge à délivrer un mandat pour un lieu ou une voiture, par exemple, ainsi que d'autres mandats en vertu de l'article 18. Cependant, ce projet de loi stipule ceci :

7.6(1) [...] le juge de paix, au sens de l'article 2 du Code criminel [...].

Divers articles de ce projet de loi parlent de perquisition d'un lieu, d'un bateau ou d'un bateau de pêche, de confiscation et de saisie. En vertu de l'article 2 du Code criminel, c'est un juge de paix ou un juge de la cour provinciale qui peut délivrer un tel mandat, comme pourra le confirmer le professeur. Toutefois, le nouvel article proposé dans cette mesure législative parle de l'entrée dans un local d'habitation, ce qui limite la portée des mandats. Il stipule que « [...] le juge de paix [...] peut, sur demande *ex parte*, délivrer un mandat [...] » Donc, le juge de paix est le seul qui peut délivrer un mandat pour entrer dans un local d'habitation.

Le professeur et M. Bevan, lui aussi un expert en droit, conviendront que le respect de la vie privée est une des valeurs les plus importantes aux yeux des citoyens. Pourquoi est-ce qu'un juge de la cour provinciale peut délivrer un mandat pour la perquisition de bateaux, entre autres, mais que le juge de paix est le seul à pouvoir délivrer un mandat pour entrer dans un local d'habitation — ce projet de loi est le premier à évoquer ce terme? Un juge de paix en Nouvelle-Écosse n'a pas les mêmes pouvoirs qu'un juge de paix à Terre-Neuve. Celui de Terre-Neuve ne peut pas marier les gens. C'est différent d'une province à l'autre.

M. Bevan pourrait réfléchir à la question. Est-ce une erreur que l'on pourrait corriger à cette étape-ci? Peut-être auriez-vous besoin d'un peu de temps pour y penser et nous transmettre votre opinion plus tard.

**Mme Shea :** Monsieur le sénateur, nous nous sommes penchés sur la question. Si je ne m'abuse, un juge de paix peut délivrer un mandat autorisant l'entrée dans un local d'habitation pour vérifier le respect de la loi. Il ne peut pas délivrer un mandat de saisie. La saisie n'est possible que dans le cadre d'un mandat de perquisition délivré par un juge et exécuté par le MPO.

M. Pearson ou M. Bevan pourrait vous en dire davantage à ce sujet.



**Mr. Pearson:** As the minister said, we should probably be distinguishing between two warrants, one strictly for the purposes of inspection, or an entry warrant, which can be issued by a justice of the peace in any province. That is simply, as the minister said, to verify compliance with the act or with the obligations under the act or other acts, including the Fisheries Act. By the way, it is very common in other statutes as well, such as the Canadian Food Inspection Agency Act, et cetera, under the CFIA.

If in such a process a protection officer saw information or saw evidence that there might be some wrongdoing, he or she would then have to return with a search and seizure warrant, or a further warrant, a search warrant, which would be for the purposes of gathering evidence for prosecution or potential prosecution. In that second circumstance, returning with a second search warrant, such a warrant would only be possible if it was issued by a provincial court judge under the terms of the Criminal Code. That would be required in any province.

**Senator Baker:** The wording is “entry to the dwelling place is necessary to verify compliance with this Act.” That is a pretty broad instruction to be giving.

I just wish you would have a look at it because in the continuity of this new act, the scheme of the act, you cannot have — you can have but it is not advisable to have an act in which you have a restriction to a justice of the peace who may be very unqualified to do anything in some instances, depending on the province you are in, such as entering a dwelling place to investigate compliance with the act.

I wish you would look at this again and ask if this is what they meant. If you do not introduce an amendment, I intend to introduce an amendment and put up quite a fight in the Senate to try to get it changed. I do not see what would be wrong with you having the same wording here for a dwelling place as you have everywhere else. You can still get it with a justice of the peace or a provincial court judge.

**Senator McInnis:** It is different from province to province. In Nova Scotia, for example, they are all lawyers and they are available 24-7. They started with 25, I think it is, and then they have a separate one for marriages, and that type of thing, and you apply specifically for that. Part of the problem with judges is that they are kind of nine-to-five.

**Senator Baker:** However, they are available 24 hours.

**Senator McInnis:** Well, not really. That is why they went with the justice of the peace in Nova Scotia. I am not sure, but as I recall, judges in Newfoundland, when I was in law school, the guys over there told me that you did not even have to be a lawyer to be a judge.

**Senator Baker:** That is right. How do you think I got there?

**M. Pearson :** Comme le souligne madame la ministre, il faudrait faire la distinction entre les deux types de mandats. Celui délivré par un juge de paix d’une province permet seulement l’entrée dans un lieu d’habitation à des fins d’inspection. Il ne sert qu’à vérifier le respect de la loi ou des obligations imposées en vertu de la loi ou de toute autre loi, y compris la Loi sur les pêches. Soit dit en passant, c’est une disposition que l’on retrouve dans beaucoup d’autres lois, dont la Loi sur l’Agence canadienne d’inspection des aliments.

Si, dans le cadre de l’exécution d’un mandat d’entrée, l’agent trouve des indices indiquant un méfait, il doit revenir avec un mandat de perquisition ou de saisie afin de recueillir des preuves pour engager des poursuites. En vertu du Code criminel, un mandat de perquisition ou de saisie ne peut être délivré que par un juge de la cour provinciale. Cela s’applique dans toutes les provinces.

**Le sénateur Baker :** Le libellé est : « l’entrée est nécessaire à la vérification du respect de la présente loi ». C’est plutôt large comme directive.

J’aimerais que vous analysiez la question, car si l’on tient compte de la cohérence et de l’esprit du projet de loi par rapport à la législation, on ne peut pas... enfin, on peut avoir une loi qui précise que seul un juge de paix peut délivrer un mandat d’entrée pour vérifier le respect de la loi, mais ce n’est pas recommandé, puisque le juge de paix n’a peut-être pas les compétences nécessaires dans certains cas, selon la province où il exerce ses fonctions.

J’aimerais que vous analysiez le projet de loi de nouveau pour vous assurer que c’était bien l’intention. Si vous ne proposez pas de modification pour régler la question, je m’en chargerai et ferez tout en mon pouvoir pour qu’elle soit adoptée. J’ignore pourquoi on ne pourrait pas utiliser le même libellé que l’on retrouve dans d’autres lois concernant l’entrée dans un local d’habitation et qui précise qu’un juge de paix ou un juge de la cour provinciale peut délivrer un tel mandat.

**Le sénateur McInnis :** Ça varie d’une province à l’autre. En Nouvelle-Écosse, par exemple, les juges de paix sont tous des avocats et ils sont disponibles jour et nuit. Si je ne m’abuse, ils étaient 25 au début. Puis, certains se spécialisent dans des domaines précis, comme le mariage. Le problème avec les juges, c’est qu’ils font généralement du 9 à 5.

**Le sénateur Baker :** Mais, ils sont disponibles jour et nuit.

**Le sénateur McInnis :** Pas vraiment. C’est la raison pour laquelle la Nouvelle-Écosse s’est tournée vers les juges de paix. Si je me souviens bien, à la faculté de droit, on nous a appris qu’il n’était pas nécessaire d’être avocat à Terre-Neuve pour devenir juge.

**Le sénateur Baker :** C’est exact. Comment croyez-vous que j’y suis parvenu?

**Senator McInnis:** My point is that the fact they are available 24-7, in Nova Scotia at least — I am not sure what it is like in other provinces — they certainly have the competence and they are trained well to handle these things. It was predicated on the fact that judges would not be bothered, if I can put it that way. Sometimes when inspections are done — and there are inspections — there is urgency, and that is why they have done that in Nova Scotia. Nova Scotia has always been at the forefront in this regard, as you can appreciate.

**Senator Oliver:** I think Senator Baker makes a very good point about consistency within the legislation, and I would love to hear from Mr. Bevan as to whether he feels there is merit in the doctrine of consistency and making sure that similar words mean similar things in similar statutes.

**David Bevan, Acting Deputy Minister, Fisheries and Oceans Canada:** Certainly. With respect to the Fisheries Act, the powers of fishery officers to enter into places are quite explicit. They can enter into any place where they believe there are fish, et cetera. There is a requirement to get a warrant for doing so with a dwelling place, but on vessels, in fish plants, trucks, et cetera, they have the authority under the act to pursue their duties and enter into the types of places where they have reasonable grounds to do so.

**Senator Oliver:** Enter or inspect?

**Mr. Bevan:** To enter and inspect and, in the event of a problem, to take action to seize and pursue charges.

In this case, you would need a warrant to conduct an inspection in a dwelling place in order to ascertain compliance. In the event that there was non-compliance, you would need a separate warrant to pursue the kind of activity that might involve search, seizure and the laying of charges. I think it is relatively consistent.

We have the same kind of powers in the Fish Inspection Act, Meat Inspection Act, Aeronautics Act and Safe Food for Canadians Act. These are consistent across a number of acts and are required if we are going to have the ability to comply with what we have undertaken internationally with respect to the port measures. I think it is consistent.

**The Chair:** I am sure we will have further discussion.

**Senator Harb:** Minister, I want you to go to page 3 of the bill, clause 4, proposed subsection 5.6(1) under “Prohibited Import.” I will read it for the record.

No person shall import any fish or marine plant knowing it to have been taken, harvested, processed, transported, distributed or sold contrary to any of the following . . . .

**Le sénateur McInnis :** Ce que je veux dire, c'est qu'ils sont disponibles jour et nuit — enfin, en Nouvelle-Écosse, j'ignore quelle est la situation dans les autres provinces —, qu'ils sont compétents et qu'ils sont bien formés pour intervenir dans ce genre de dossier. La province s'est tournée vers les juges de paix, parce que les juges ne voulaient pas être importunés, si je peux m'exprimer ainsi. Certaines inspections — et des inspections, il y en a — sont urgentes. C'est pourquoi la Nouvelle-Écosse fait appel aux juges de paix. La province a toujours été à l'avant-garde à cet égard, comme vous pouvez le constater.

**Le sénateur Oliver :** Je crois que le sénateur Baker soulève un bon point concernant la cohérence avec la législation. J'aimerais connaître l'opinion de M. Bevan sur la question de cohérence et s'il faut s'assurer que le libellé se rapproche de ce que l'on retrouve dans d'autres lois et qu'il veut dire la même chose.

**David Bevan, sous-ministre par intérim, Pêches et Océans Canada :** Certainement. Les pouvoirs consentis aux agents des pêches en vertu de la Loi sur les pêches sont très explicites en ce qui a trait à l'entrée dans un local d'habitation. Ils peuvent entrer partout où ils soupçonnent la présence de poissons ou autres produits de la pêche, mais ils doivent d'abord obtenir un mandat pour entrer dans le domicile. Dans le cas des bateaux, des usines de transformation et des camions, notamment, ils peuvent exercer leurs fonctions sans mandat s'ils ont un doute raisonnable de la présence de produits de la pêche.

**Le sénateur Oliver :** Ils peuvent entrer ou inspecter?

**M. Bevan :** Les deux. S'il y a un problème, ils peuvent effectuer une saisie et porter des accusations.

Il faudrait alors un mandat pour procéder à l'inspection d'un local d'habitation afin de vérifier la conformité. En cas de non-conformité, il faudrait un autre mandat pour perquisitionner et déposer des accusations. Je pense que c'est relativement cohérent.

Nous retrouvons les mêmes genres de pouvoir dans la Loi sur l'inspection du poisson, la Loi sur l'inspection des viandes, la Loi sur l'aéronautique et la Loi sur la salubrité des aliments au Canada. Plusieurs lois canadiennes accordent de tels pouvoirs pour permettre de vérifier la conformité des mesures que nous avons prises à l'échelle internationale en ce qui concerne les ports. Tout cela est cohérent.

**Le président :** Je suis convaincu que nous reparlerons de cette question.

**Le sénateur Harb :** Monsieur le ministre, je voudrais que nous passions à la page 3 du projet de loi, c'est-à-dire à l'article 4 qui porte sur le paragraphe 5.6(1), dont le titre est « Importation interdite ». Je vous en fais la lecture :

Nul ne peut importer du poisson ou une plante marine sachant que la prise, la récolte, la possession, le transport, la distribution ou la vente de ce poisson ou de cette plante marine contrevient :

In that paragraph, I took issue with the word “possessed.” I looked in the dictionary to find out what “possessed” meant. Maybe you can elaborate on this for me. It is an adjective: “Spurred or moved by strong feeling, madness or a supernatural power, often followed by ‘of’ or ‘with.’ ‘The army fought as if possessed.’ ‘The village believed her to be possessed of the devil.’ Self-possessed, poised,” and it goes on. I am an engineer, not a lawyer. Could you explain to us what that really means?

**Mr. Bevan:** I think there is a much more mundane meaning of “possessed” in regard to this, which would be to have material under your control and a much more usual definition in terms of having ownership or control of a particular lot of fish.

**Senator Harb:** One would assume if you import it, you already have it at your disposal.

**Mr. Bevan:** It is just a means by which we can make it simpler for enforcement. Someone may argue that they did not import it; they just have it or it is in their control, it is in their warehouse. This makes it simpler to hold people to account for the nature of the lots of fish they are in possession of or have imported. It is a simplification of the job that will have to be undertaken by the fishery officers.

**Senator Harb:** I want to take you to page 6, subparagraph 6(f)(i). Here you talk about “incorporating by reference, or carrying out and giving effect to, any of those measures as of a fixed date or as they are amended from time to time and designating . . . .” That is what you are proposing, right? What is the present situation now? Why do you find it really necessary to spell it out?

**Mr. Bevan:** The details of this would be understood by our legal drafters.

The intent, of course, of the Coastal Fisheries Protection Act and the amendments is to expand our capacity to deal with illegally caught fish from other jurisdictions. Right now we do not have the capacity to deal with imports, et cetera, in the efficient way we need to do so for the Port State Measures Agreement. This will allow us to change the current legislation to incorporate the changes, but I have to turn to others who may have more detailed understanding of the exact legislation changes. I will go to Mr. Pearson on that.

**Mr. Pearson:** I would say yes, we could probably provide further written explanation to the committee, but I believe that part of the understanding is in relation to the fact that international agreements are established at a certain point in time and can be amended or revised at points in time. This legislation reflects that reality and, therefore, would be applicable to legislation or international agreements as they may be, first, established and, second, amended from time to time.

**Senator Harb:** That is a point well taken.

Le terme qui me pose problème, c’est « possession ». J’en ai cherché la définition dans le dictionnaire. Vous pourriez peut-être me donner des explications, mais en ce qui me concerne, c’est un substantif, dont la définition est la suivante : phénomène par lequel un être humain est habité par un être surnaturel, en général maléfique. On emploie le terme dans des expressions comme « être possédé du démon ». Je pourrais vous donner d’autres exemples. Je suis ingénieur. Je ne suis pas avocat. Pourriez-vous m’expliquer le sens véritable de ce terme?

**M. Bevan :** Il y a une définition beaucoup plus terre-à-terre de « possession ». La voici : « Faculté d’user d’un bien dont on dispose. » En voici une autre : « Maîtrise exercée sur une chose corporelle et correspondant à l’exercice d’un droit réel. » Dans le cas qui nous intéresse, la chose corporelle, c’est une quantité de poissons.

**Le sénateur Harb :** On pourrait présumer que vous possédez déjà la chose si vous l’importez.

**M. Bevan :** Il s’agit simplement d’offrir un moyen plus simple d’appliquer la loi. Quelqu’un pourrait prétendre qu’il n’a pas fait l’importation de la chose, mais qu’il en a simplement la possession, dans son entrepôt. Nous offrons un moyen plus simple de demander des comptes aux gens sur la nature des nombreux poissons qu’ils ont en leur possession ou qu’ils ont importés. On facilite la tâche des agents des pêches.

**Le sénateur Harb :** Je voudrais que nous passions à la page 6, au sous-alinéa 6(f)(i), dont voici le libellé : « Mettre en œuvre ou incorporer par renvoi, dans leur version à une date donnée ou avec leurs modifications successives, ces mesures et désigner... » C’est ce qui est proposé, n’est-ce pas? Comment procède-t-on à l’heure actuelle? Pourquoi estimez-vous qu’il soit nécessaire de préciser tout cela?

**M. Bevan :** Nos rédacteurs juridiques pourraient expliquer le tout en détail.

La Loi modifiant la Loi sur la protection des pêches côtières vise à nous donner des pouvoirs accrus afin d’interdire la possession ou l’importation de poissons pris dans le cadre d’une pêche illicite dans d’autres pays. À l’heure actuelle, nous n’avons pas les pouvoirs nécessaires pour nous attaquer efficacement à ce problème afin de respecter l’Accord sur les mesures de l’État du port. Nous pourrions donc modifier la loi actuelle pour y incorporer ces modifications. Mais je dois demander l’aide de mes collaborateurs qui vous donneront davantage de détails sur les modifications proposées. Je cède donc la parole à M. Pearson.

**M. Pearson :** Je dirais que oui, nous pourrions probablement fournir de plus amples explications par écrit au comité, mais je crois que c’est lié en partie au fait que les accords internationaux sont passés à un moment précis et qu’ils peuvent être révisés ou modifiés à des moments donnés. La mesure législative reflète cette réalité; ainsi, elle serait applicable à des lois ou à des accords internationaux aux moments où, d’abord, ils sont mis en place et, ensuite, ils sont modifiés.

**Le sénateur Harb :** Je comprends.

Mr. Bevan, as a correction, you cannot change the legislation without coming to Parliament as an administration. I want to clarify that; right?

**Mr. Bevan:** Yes.

**Senator Harb:** Thank you.

On page 19, the final thing about the coming into force, it is stated:

This act comes into force on a day to be fixed by order of the Governor in Council.

What is the rationale for that statement? Second, will this legislation be subject to review by a parliamentary committee after five years or not? Finally, will resources be allocated to the ministry in order to get the power to be able to enforce?

**Mr. Bevan:** On the date of coming into force by order of council, obviously the act gets passed by Parliament — or that is the hope — and then the coming into force will be set by the Governor-in-Council to allow us time for consultation and allow us the time to inform people of the new requirements and the consequences of actions that might involve importation of illegal fish.

Currently we have about 700 fishery officers across the country. This legislation provides new tools for the officers to deal with importation and illegal fish. They currently are involved in the enforcement of the Coastal Fisheries Protection Act, looking at whether vessels have the authorization to enter our zone, authorization to land in Canada. We do inspections of numerous vessels that are catching fish in the NAFO regulatory area. We do those inspections in Canada. We have dedicated resources, and it is a matter of now providing new tools to fishery officers to allow them to turn their attention to this in a more effective way.

**Senator Raine:** Thank you very much for being here this morning. I think this is welcome news. I hope enough nations sign on so that it can actually be ratified. I gather that is an ongoing process.

My understanding is this is needed because there are some loopholes now where fish can be caught illegally and then moved over to another vessel that can then say, “I did not catch these illegally.” Now when they are landed they would be considered illegal; is that right?

**Ms. Shea:** Yes. We have changed the definition of “fishing vessel” to include container vessels, any type of transshipment vessels so that transshipment at sea of some fish that has not been already landed will be caught under this act.

**Senator Raine:** Does the act give any resources or tools to prevent importation from a country that is not party to this act? For example, could a country that is not a signatory catch fish illegally, process it and then export it to Canada? I am thinking of

Monsieur Bevan, pour apporter une correction, vous ne pouvez pas modifier la loi sans vous adresser au Parlement en tant qu’administration. Cette précision est bien exacte?

**M. Bevan :** Oui.

**Le sénateur Harb :** Merci.

À la page 19, au dernier point sur l’entrée en vigueur, c’est écrit :

La présente loi entre en vigueur à la date fixée par décret.

Premièrement, pourquoi cette déclaration? Deuxièmement, la mesure législative sera-t-elle examinée par un comité parlementaire après cinq ans? Troisièmement, le ministère recevra-t-il des ressources pour lui permettre de la mettre en application?

**M. Bevan :** Au sujet de l’entrée en vigueur à la date fixée par décret, évidemment, le Parlement adoptera le projet de loi — nous l’espérons, du moins —, puis la date d’entrée en vigueur sera fixée par décret pour nous donner le temps de mener des consultations, ainsi que d’informer les gens des nouvelles exigences et des conséquences d’importer du poisson pêché illégalement.

À l’heure actuelle, le Canada compte environ 700 agents des pêches. La mesure législative leur fournit de nouveaux outils pour gérer l’importation et les produits de la pêche illicite. Ils contribuent actuellement à faire respecter la Loi sur la protection des pêches côtières : ils vérifient si les bateaux sont autorisés à pénétrer dans notre zone et à débarquer au Canada. Nous inspectons beaucoup de navires qui prennent du poisson dans la zone réglementée par l’OPANO. Ces inspections sont faites au Canada. Nous avons alloué des ressources à cette fin; nous devons maintenant fournir de nouveaux outils aux agents des pêches pour leur permettre d’accomplir efficacement ce travail.

**Le sénateur Raine :** Merci beaucoup de votre présence. Ce sont de bonnes nouvelles. J’espère que suffisamment de nations signeront l’accord pour qu’il soit ratifié. Je présume que c’est un processus continu.

Je crois comprendre que la mesure est nécessaire pour combler les lacunes qui permettent aujourd’hui d’attraper du poisson illicitement, puis de le transborder dans un bateau qui peut ensuite déclarer ne pas l’avoir pris illégalement. Maintenant, quand le poisson est débarqué, il sera considéré comme illicite; est-ce exact?

**Mme Shea :** Oui. La définition du terme « bateau de pêche » a été modifiée de façon à inclure les porte-conteneurs et tout type de bateau utilisé pour le transbordement, de façon à ce que le poisson transbordé en mer qui n’a pas été débarqué auparavant soit visé par la loi.

**Le sénateur Raine :** La loi fournit-elle des ressources ou des outils pour empêcher l’importation de pays qui ne sont pas parties à l’accord? Par exemple, un pays qui n’est pas signataire pourra-t-il prendre du poisson illégalement, le transformer et

all the canned fish that we see in our supermarkets that are products of some country that I do not think we have fishing agreements with.

**Mr. Bevan:** The short answer is yes. If a country is fishing outside of the authority or the control of a regional fish management organization — it is just fishing unilaterally without any compliance with the international norms — then that fish would be subject to intervention under this act.

**Senator Raine:** That is where the sharing of the naughty list is so important.

**Mr. Bevan:** That is correct. That list will include and now includes the fishing vessels but also any vessel that aids fishing vessels engaged in illegal acts. If they provide fuel or transshipping products or packing materials, all of those activities will be covered under this approach.

**Senator Raine:** Thank you very much.

**Senator Oliver:** First, minister, thank you for coming. I think this is an important statute because anything that will assist Canada in doing something about a loss of between \$10 billion and \$23 billion worth of illegally caught fish is very important to us. I look forward to seeing this passed.

It is very easy, however, just to pass a bill. It seems to me that there are probably many other things you and your department are doing of a high-tech nature to assist in this as well.

The bill gives fishermen, ports and many other people some new authorities, as you have just explained, but what about using information technology and high tech and things like GPS to start taking pictures and doing surveillance to see what is happening and who is doing the illegal fishing? Is information technology and high tech, such as GPS, being used to assist in trying to capture these people and get some legal evidence as to what they are doing?

**Ms. Shea:** We do use technology, of course. The vessels are required to have vessel monitoring systems so we can tell where vessels are. We also have sophisticated technology so we can tell from the air many of the things happening aboard a vessel. Technology is developing all the time; it is evolving and becoming the wave of the future. We invest heavily in patrolling the NAFO regulatory area, which is one of the reasons why the instance of overfishing has fallen so drastically, because of Canada's leadership.

**Senator Raine:** Are there similar agreements on the Pacific coast?

**Ms. Shea:** We actually were in discussion about that. A regional fisheries management organization for the Pacific coast is under development to regulate high seas fishing in the Pacific.

l'exporter au Canada? Je pense à tout le poisson en conserve que nous trouvons dans nos supermarchés et qui est produit par des pays avec lesquels, à ma connaissance, nous n'avons pas conclu d'accords de pêche.

**M. Bevan :** En bref, oui. Si un pays pêche à l'extérieur de la zone administrée ou contrôlée par une organisation régionale de gestion des pêches — il pêche unilatéralement, sans respecter les normes internationales —, le poisson qu'il attrape sera visé par la loi.

**Le sénateur Raine :** C'est ici qu'il devient important de communiquer la liste des contrevenants.

**M. Bevan :** C'est exact. La liste inclura — et inclut déjà — non seulement les bateaux de pêche, mais aussi tous les types de navires qui aident les bateaux de pêche impliqués dans des activités illicites. Qu'ils fournissent de l'essence, des produits de transbordement ou du matériel d'emballage — tous ces actes seront visés par la mesure.

**Le sénateur Raine :** Merci beaucoup.

**Le sénateur Oliver :** D'abord, merci d'être ici, madame la ministre. Le projet de loi est important, car toute mesure qui aidera le Canada à lutter contre la pêche illicite et la perte des 10 à 23 milliards de dollars qu'elle représente est importante pour nous. J'espère que le projet de loi sera adopté.

Toutefois, c'est très facile d'adopter simplement un projet de loi. Je présume que votre ministère et vous faites aussi beaucoup de choses dans le domaine de la haute technologie pour contribuer aux efforts déployés.

Le projet de loi octroie de nouveaux pouvoirs aux pêcheurs, aux ports et à nombre d'autres personnes, comme vous venez de l'expliquer. Toutefois, avez-vous songé à utiliser des outils de technologie de l'information et de haute technologie, comme les systèmes de localisation GPS, pour commencer à prendre des photos et à faire de la surveillance afin de savoir ce qui se passe et qui participe à la pêche illicite? De tels outils sont-ils employés pour aider à attraper les contrevenants et à obtenir des preuves légales de leurs activités?

**Mme Shea :** Bien sûr, nous avons recours à la technologie. Les bateaux doivent être équipés de systèmes de contrôle pour que nous sachions où ils sont. Nous disposons aussi de techniques de pointe qui nous permettent de surveiller beaucoup d'activités menées dans un navire du haut des airs. La technologie évolue sans cesse; c'est la voie de l'avenir. Nous consacrons beaucoup de ressources à la surveillance de la zone réglementée par l'OPANO; c'est une des raisons pour lesquelles la surpêche a diminué aussi considérablement, grâce à l'initiative du Canada.

**Le sénateur Raine :** Y a-t-il des accords semblables pour la côte du Pacifique?

**Mme Shea :** En fait, nous avons eu des discussions à ce sujet. On travaille à la création d'une organisation régionale de gestion des pêches pour la côte du Pacifique. Elle sera chargée de réglementer la pêche en haute mer dans le Pacifique.

**Senator Poirier:** Thank you, minister, for being here, and thank you staff also. I have two questions. First, are there any adjustments that the Canadian ports need to do in order to meet the requirements of the new amendments?

**Ms. Shea:** I do not believe so.

**Mr. Bevan:** I do not believe so.

Currently, any foreign vessel coming into Canada to transship is subject to inspection. Those requirements exist. The big change will be in terms of the fact that now we will be able to cover everything from airports to normal container traffic, et cetera. Those are things that we will have to explore more fully in terms of our presence in those areas where we have not yet had a significant presence.

With respect to the normal traffic of fishing vessels, we are already covering that. This will just provide us with better tools to ensure compliance. Where it will be different will be in the fact that importation of lots of fish, either in a container or in other vehicles or aircraft, will be then subject to this particular statute.

**Senator Poirier:** In your opinion, what impact would law-abiding harvesters expect with the changes in the definition from fishing vessels to fish?

**Mr. Bevan:** I think there will be no real impact on anyone who is law-abiding. For example, anyone who is in compliance with regional fish management organizational requirements will still be free to enter into the Canadian zone to transfer or transport their product to a port in Canada and have it transhipped from there. That will not impact on them. It will have no impact, of course, on Canadian fishers, because they are subject to the Fisheries Act and are not subject to this particular statute as an additional requirement. They will be subject to the Fisheries Act. For law-abiding importers and law-abiding fishermen internationally, that will not have an impact. It will have an impact, as we hope, on anyone who is looking at getting cheaper, illegal fish and trying to bring that to market.

**Senator Poirier:** Have you been talking or consulting with fishing organizations?

**Mr. Bevan:** On this, the fishing organizations are generally supportive.

Do you have an answer to that one, Mr. Pearson?

**Mr. Pearson:** We have had a lot of conversations, primarily with what we would call the umbrella organizations for fisheries — the Fisheries Council of Canada, for example. There is also a B.C. coastal alliance organization that we consult with on a regular basis to try to cover those key interests.

In addition, in the process of producing the legislation, we consulted with key shipping organizations. For example, on the issue of transshipment at sea, which is a problem that exists extensively off the coasts of Africa and other locations and has

**Le sénateur Poirier :** Merci de votre présence, madame la ministre, et merci aussi à vos collaborateurs. J'ai deux questions. Premièrement, les ports canadiens doivent-ils faire des mises au point pour répondre aux exigences des nouvelles modifications?

**Mme Shea :** Je ne crois pas.

**M. Bevan :** Je ne crois pas non plus.

À l'heure actuelle, tout bateau étranger qui entre au Canada pour transborder sa cargaison peut faire l'objet d'une inspection. Ces exigences existent déjà. Le grand changement, c'est que nous pourrions maintenant intervenir sur tous les plans, des aéroports au transport normal des conteneurs, et cetera. Nous devons explorer plus à fond notre présence dans ces domaines, dans lesquels nous n'avons pas joué un rôle important jusqu'ici.

Nous surveillons déjà la navigation normale des bateaux de pêche. La mesure nous fournira simplement de meilleurs outils pour assurer le respect des règles. La différence, c'est que l'importation de quantités importantes de poisson, que ce soit dans un conteneur, un aéronef ou tout autre véhicule, sera régie par la nouvelle loi.

**Le sénateur Poirier :** Selon vous, quelles seront les répercussions des modifications à la définition du terme « bateau de pêche » pour les pêcheurs respectueux des lois?

**M. Bevan :** Je ne crois pas qu'il y aura de répercussions pour les personnes respectueuses des lois. Par exemple, quiconque satisfait aux exigences de l'organisation régionale de gestion des pêches sera toujours libre de pénétrer dans la zone canadienne pour transférer ses produits ou les transporter jusqu'à un port canadien dans le but de les y transborder. Pour eux, il y n'aura pas de conséquences. Aussi, il n'y aura pas de répercussions, bien sûr, pour les pêcheurs canadiens puisqu'ils sont assujettis à la Loi sur les pêches et non à cette loi-ci, qui ne leur impose aucune exigence additionnelle. Ils seront toujours assujettis à la Loi sur les pêches. Pour les importateurs et les pêcheurs étrangers respectueux des lois, la mesure n'aura pas d'incidence. Les personnes sur lesquelles nous espérons qu'elle aura des répercussions sont celles qui tentent d'obtenir à prix réduit du poisson attrapé illégalement et de le mettre sur le marché.

**Le sénateur Poirier :** Avez-vous consulté les organisations du secteur de la pêche?

**M. Bevan :** Les organisations du secteur de la pêche appuient généralement la mesure.

Avez-vous quelque chose à ajouter, monsieur Pearson?

**M. Pearson :** Nous avons eu beaucoup de discussions, surtout avec ce qu'on peut appeler les organismes-cadres du secteur de la pêche — par exemple, le Conseil canadien des pêches. Nous consultons aussi régulièrement une alliance d'organisations de la côte de la Colombie-Britannique sur les intérêts principaux.

En outre, dans le processus d'élaboration de la loi, nous avons consulté des associations importantes de transport des marchandises. Par exemple, sur la question du transbordement en mer — un problème majeur près des côtes africaines et ailleurs,

not been an issue with Canada per se, we wanted to ensure that there was no undue interference with the significant global traffic, including into Canada, of huge container ships, or holding up for any period of time a ship like that that may have thousands of big containers on it only to target one specific container or more if there was evidence to suggest that that container had illegal fish on it.

The reality is that transshipment at sea is not really with big container ships. It would be with vessels that have the capacity to take on fish from a fishing vessel but themselves are not considered to be on a black list. This was the whole issue, namely to try to prevent vessels that are on a black list from transshipping their product to another vessel that may not be much larger than theirs but is not a fishing vessel and is not on a black list and then allow that ship to come into port and offload the product on the basis that, "We are not illegal and we are not on any black list, so we should be allowed to offload this product."

**Senator McInnis:** My question is more for clarification. With search and seizure and forfeiture, my understanding is that it can go forward if the vessel's flag state concurs with it. Is that correct? Procedurally, on an *ex parte* application, if you get the warrant, what do you do? Do you pick up the phone and call the flag state? If they say no, you cannot go forward. Am I interpreting that correctly?

**Mr. Pearson:** This is the provision to deal with inspection of a vessel that might be under the control of a flag state and indeed we have the consent of the flag state but not the consent or the concurrence of the captain of the vessel for the vessel to enter into port. Under the changes to the act, the minister will be able to issue a licence, which always is in response to a request. In this case, not in response to a request from the flag state but from the vessel captain, she will be able to instruct that vessel to be brought into port for inspection purposes on the basis of suspicion that there may be illegal fish. If the flag state did not consent to such an entry, yes, it would not be possible to do so. This is on the basis of flag state consent but not a request by the vessel captain to come into port.

**Senator McInnis:** Would this be one of the 23 that signed on? Is that what you are saying?

**Mr. Pearson:** This would be applicable to any situation, any flag state. There are issues of flags of convenience where it is a bit more of a challenge, but for the purposes of vessels that are off Canada's coast, it is always vessels that are from what we would call legitimate flag states, not flying flags of convenience.

**Senator McInnis:** So they have a permit, and if they are one of the states that signed on, then we have no difficulty with them?

**Mr. Pearson:** Yes. For example, we had a recent case where a vessel from a member country of the European Union was inspected at sea, and there was some indication that a further inspection at port was required. The flag state was supportive of that, but we did not have the ability under our current legislation

mais plutôt mineur au Canada —, nous tenions à veiller à ce qu'il n'y ait pas d'ingérence indue dans la navigation mondiale importante d'énormes porte-conteneurs, y compris au Canada, ou à ce qu'on ne retienne pas pour un certain temps un navire de ce genre, qui peut porter des milliers de conteneurs, pour cibler un seul de ces conteneurs ou plus si des preuves portent à croire qu'ils contiennent du poisson pêché illégalement.

En réalité, le transbordement ne se fait pas vraiment au moyen de grands porte-conteneurs. Il est plutôt pratiqué par des navires qui ont la capacité de prendre le poisson de bateaux de pêche, mais qui ne figurent pas sur la liste noire. C'était là toute la question : il fallait trouver le moyen d'empêcher les bateaux qui figurent sur la liste noire de transborder leurs produits à un autre navire qui n'est peut-être pas beaucoup plus gros que le leur, mais qui n'est pas un bateau de pêche et qui n'est pas sur la liste des contrevenants, navire qui est ensuite autorisé à entrer au port et à débarquer ses produits parce que, sur le papier, il n'a rien fait d'illégal.

**Le sénateur McInnis :** J'aimerais obtenir une précision. Je crois comprendre qu'on peut procéder à la perquisition, à la saisie et à la confiscation si l'État du pavillon est d'accord. Est-ce exact? Dans le cas des demandes *ex parte*, si vous obtenez le mandat, quelle procédure suivez-vous? Appelez-vous l'État du pavillon, et s'il dit non, vous ne pouvez pas aller de l'avant? Mon interprétation est-elle exacte?

**M. Pearson :** Il s'agit de la disposition qui vise l'inspection d'un bateau contrôlé par l'État du pavillon et des cas dans lesquels nous avons le consentement de l'État du pavillon, mais pas celui du capitaine pour faire entrer le navire au port. En vertu des modifications proposées, la ministre pourra octroyer une licence, toujours en réponse à une demande. Dans ce cas-ci, si le capitaine le demande, et non l'État du pavillon, elle pourra ordonner au bateau de se rendre au port pour faire l'objet d'une inspection s'il y a des motifs de croire qu'il porte du poisson pêché illégalement. Lorsque l'État du pavillon n'autorise pas l'entrée au port, vous avez raison, il est impossible d'aller de l'avant. Il faut le consentement de l'État du pavillon, et non une demande du capitaine, pour faire entrer le bateau au port.

**Le sénateur McInnis :** S'agirait-il d'un des 23 signataires? Est-ce ce que vous dites?

**M. Pearson :** La mesure serait applicable à toute situation et à tout État. Dans certains cas, les drapeaux de complaisance posent des défis particuliers, mais en ce qui touche la navigation au large des côtes canadiennes, il est toujours question de navires qui battent des pavillons d'États légitimes, et non des pavillons de complaisance.

**Le sénateur McInnis :** Ils ont donc un permis, et si ce sont des États signataires, ils ne nous posent pas de problèmes?

**M. Pearson :** C'est exact. Par exemple, dans une affaire récente, un bateau en provenance d'un pays membre de l'Union européenne a fait l'objet d'une inspection en mer, et des signes montraient qu'il faudrait également l'inspecter au port. L'État du pavillon était d'accord, mais en vertu de la loi actuelle, la ministre

for the minister to issue a licence even though the vessel captain did not want to come into port, because the only rule that exists now is that a request comes in from the vessel captain or owner but not the flag state necessarily and the licence is issued or not by the minister. In this case, she will issue a licence on the basis of an agreement with the flag state, not with the vessel owner.

**Senator MacDonald:** We are trying to go after illegal, unreported and unregulated fishing. Who are the worst perpetrators of the flag states in terms of this practice, and are any of them signatories to the agreement?

**Mr. Bevan:** In the Canadian context, we have not had a problem with these kinds of activities off our coasts for a number of years. We took action, and taking action, including arresting vessels, has convinced people who are making this kind of living, illegal fishing, to go somewhere else.

If you look at the whole action taken over the course of the last number of years in the North Atlantic where a number of vessels that were engaged in or aided illegal fishing were held in port, the people doing this activity moved somewhere else. It did not stop. That is why this is important. We do not want to move it; we want to stop it.

In the Canadian context, most of the vessels went south, off of Africa or into the southern ocean, et cetera. They do not stay around areas where there is a high probability of surveillance and a high probability of action.

**Senator MacDonald:** Are most of the perpetrators from the southern hemisphere?

**Mr. Bevan:** Flags of convenience are used, and vessels will flag shop. They may have a flag of one country today and another country tomorrow. They do that kind of thing. There are flag states such as Georgia and Belize where you can get a flag of convenience. It is not so much where the flag is from but who is investing and who is doing the work. They are using crews from poor places, the vessels are not in good shape, and their major value is the fish they hold, not in the vessel itself. They just move around wherever they can.

In terms of the flags they use, they move geographically to places where there is no sophisticated monitoring, control and surveillance — to coastal states that are not up to the challenge of going out to see what is going on and taking action to stop it. We have taken that action, and the North Atlantic countries have taken that action. By and large, it has gone. The North Pacific Anadromous Fish Commission is a group of countries that has cooperated in the enforcement of the ban on high seas drift netting. That has had a good effect on eliminating that practice as well.

ne pouvait pas délivrer de licence même si le capitaine du bateau ne voulait pas se rendre au port, car selon la seule règle existante, la demande doit venir du capitaine ou du propriétaire du navire, mais pas nécessairement de l'État du pavillon, et c'est le ministre qui décide d'octroyer la licence. Dans le cadre de la nouvelle loi, elle délivrera une licence en fonction d'une entente avec l'État du pavillon et non le propriétaire du bateau.

**Le sénateur MacDonald :** Nous tentons de lutter contre la pêche illicite, non signalée et non réglementée. De quels États du pavillon proviennent le plus grand nombre de contrevenants? Certains de ces pays sont-ils parties à l'accord?

**M. Bevan :** Les activités de ce genre ne sont plus pratiquées dans les eaux canadiennes depuis nombre d'années. Nous avons pris des mesures, et ces mesures, y compris l'arrêt des bateaux, ont convaincu les gens qui se livrent à la pêche illicite de mener leurs activités ailleurs.

Si vous considérez l'ensemble des mesures prises au cours des dernières années dans l'Atlantique Nord, où de nombreux bateaux impliqués dans la pêche illicite ont été retenus dans les ports, vous verrez que les gens qui exercent ces activités sont allés ailleurs. La pêche illicite n'a pas été enrayerée, d'où l'importance de l'accord. Nous ne voulons pas déplacer les activités, nous voulons y mettre fin.

La plupart des bateaux qui naviguaient dans les eaux canadiennes se sont déplacés vers le sud, vers le large de l'Afrique, vers l'océan Austral, et cetera. Ces gens ne restent pas dans les régions où il est fort probable qu'ils soient surveillés et qu'ils soient soumis à des mesures de contrôle.

**Le sénateur MacDonald :** Est-ce que la majorité des contrevenants viennent de l'hémisphère Sud?

**M. Bevan :** Les bateaux battent des pavillons de complaisance, qu'ils se procurent à différents endroits. Ils peuvent changer de pavillon d'un jour l'autre. Il est possible d'obtenir des pavillons de complaisance dans des États qui produisent des pavillons légitimes, comme en Géorgie et au Belize. La question n'est pas tellement d'où vient le pavillon, mais plutôt qui verse les fonds et qui fait le travail. Les contrevenants emploient des équipages de régions pauvres; les bateaux sont en mauvais état — leur valeur réelle réside dans le poisson porté et non dans le navire même. Les contrevenants vont simplement là où ils le peuvent.

Par rapport aux pavillons utilisés, les contrevenants se rendent aux endroits où les méthodes de surveillance et de contrôle ne sont pas perfectionnées — aux États côtiers qui n'ont pas les moyens d'aller voir ce qui se passe et de prendre les mesures nécessaires pour les arrêter. Le Canada a pris des mesures en ce sens, et les pays de l'Atlantique Nord aussi. En général, ces activités ne sont plus pratiquées ici. Aussi, la Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord est un groupe de pays qui a collaboré à la mise en application de l'interdiction de la pêche au filet dérivant en haute mer, ce qui a contribué à enrayer cette pratique.



**Senator MacDonald:** To date, 4 countries have ratified of the 25 countries that signed the agreement. Should we be alarmed by that relatively low number or is it just a matter of process? Which countries have ratified? Are we concerned about any countries that might renege on their commitment?

**Mr. Bevan:** Generally, there is a real move internationally to try to stop this kind of practice, given the recognition of the damage being done to fish stocks and to markets. It seems to be like it was with the United Nations Fish Agreement: It takes time. For example, Canada has to change legislation before we can ratify. That same situation likely exists internationally.

I will turn to my colleague, Mr. Pearson, to give more detail.

**Mr. Pearson:** The European Union, Norway, Sri Lanka and Myanmar, or Burma — a bit counterintuitive is it not — have ratified. In Myanmar's case, they have a relatively straight forward system of decision making so perhaps it is easier for them. As was mentioned, 25 countries need to ratify in order for the agreement to enter into force.

In any situation there is a process time, just as we face, with respect to the ability to go beyond the signature to ratification. For example, the United States needs to have the Port State Measures Agreement brought in as a result of an agreement from their Senate. I was in Washington recently where we had a discussion with the State Department about their attempts to try to get agreement from the Senate not only on the Port State Measures Agreement but also the amendments under NAFO and this new North Pacific Anadromous Fisheries Commission, as well as a package of those various international agreements that the United States has signed onto in order for the United States to be able to ratify. The U.S. is hoping to do that early in the new calendar year. It is that kind of process. It could be a couple of years before they have all 25 countries ratified.

**Senator MacDonald:** Do we have a ballpark figure of how often illegal and unregulated catch is landed in Canada? How many times a year do you think it happens off our shores?

**Mr. Bevan:** It is speculation because we do not have the tools at this time to do the enforcement or compliance measuring. Given the activity internationally, in particular around things like the Patagonian toothfish and other species, I would expect it is frequent but not involving huge individual volumes. We do not have shiploads coming in, but we have boxes of importation coming in. I am speculating on that because there is a market in Canada for good quality fish, obviously. These folks are prepared to tap into that market using illegal sources.

**Senator MacDonald:** You have no idea of the amount of tonnage that might be landed.

**Mr. Bevan:** No.

**Senator MacDonald:** Do you know the type of fish?

**Le sénateur MacDonald :** Jusqu'à maintenant, 4 des 25 signataires ont ratifié l'accord. Ce nombre relativement petit devrait-il nous inquiéter ou est-ce simplement une question de processus? Quels pays ont ratifié l'accord? Craignons-nous que certains États manquent à leur engagement?

**M. Bevan :** En général, comme on a reconnu le tort causé aux stocks de poissons et aux marchés, on essaie vraiment de mettre fin à ces déprédations. Il semble que ce sera comme pour l'Accord des Nations Unies sur la pêche : il faudra du temps. Par exemple, le Canada doit modifier ses lois avant de pouvoir ratifier l'accord. C'est probablement la même chose dans les autres pays.

Je vais demander à mon collègue M. Pearson de donner plus de détails.

**M. Pearson :** L'Union européenne, la Norvège, le Sri Lanka et le Myanmar, ou la Birmanie — on ne s'y serait vraiment pas attendu, n'est-ce pas? — ont ratifié l'accord. Au Myanmar, le système relativement simple de prise de décisions a probablement facilité la tâche. Comme il a été dit, 25 pays doivent ratifier l'accord pour qu'il entre en vigueur.

Dans une telle situation, il y a un délai de mises au point, comme actuellement, entre la signature et la ratification. Par exemple, les États-Unis doivent introduire l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, du fait de l'acquiescement de leur Sénat. Récemment, nous avons eu une discussion, à Washington, avec le secrétariat d'État sur son projet d'obtenir non seulement l'accord du Sénat sur l'Accord sur les mesures du ressort de l'État du port, mais aussi sur les modifications en vertu de l'OPANO et la nouvelle Commission des poissons anadromes du Pacifique Nord, ainsi que sur un ensemble de divers accords internationaux que les États-Unis ont signés pour pouvoir ratifier l'accord. Les États-Unis espèrent pouvoir le ratifier au début de la prochaine année civile. Voilà le genre de processus qui intervient. La ratification par les 25 pays pourrait prendre deux ou trois ans.

**Le sénateur MacDonald :** Pouvez-vous nous donner une idée de la fréquence des débarquements de captures illégales et non réglementées au Canada? Combien de fois par an pensez-vous que cela se produit au large de nos côtes?

**M. Bevan :** C'est hypothétique, parce que nous ne possédons pas les outils pour faire appliquer les règlements ou pour mesurer leur respect. Vu l'activité qui, à l'échelle internationale, concerne notamment des espèces comme la légine australe, ou bar du Chili, et d'autres espèces, je pense que c'est fréquent, mais que les volumes ne sont jamais énormes. Ça n'arrive pas à pleines cales, mais nous recevons des importations en boîtes. Je le suppose, parce qu'il existe visiblement un marché, au Canada, pour le poisson de qualité. Ces individus sont prêts à en profiter en l'approvisionnement à partir de sources illégales.

**Le sénateur MacDonald :** Vous n'avez aucune idée des tonnages débarqués.

**M. Bevan :** Non.

**Le sénateur MacDonald :** Savez-vous de quels types de poissons il s'agit?

**Mr. Bevan:** The fish being targeted are the Patagonian toothfish and possibly tunas, which would be subject to fishing outside agreements. It is based on the location of the targeted fisheries that are illegal. There is a lot of work being done internationally to stop those.

**Senator MacDonald:** I guess that is why we need the legislation.

**Mr. Bevan:** That is correct.

**Ms. Shea:** One of the reasons they would be less likely to come here is because we retain inspections.

**Senator Raine:** Would this help to prevent the illegal importation of shark fins?

**Mr. Bevan:** Shark fins are not always illegal. That is a very tricky question.

**Senator Raine:** We will leave that for another time.

**Senator Hubble:** Bill S-13 has brought new provisions to the Coastal Fisheries Protection Act on the prohibitions related to importing illegally acquired fish and marine plants. Are there issues pertaining to marine plants that we should be aware of?

**Ms. Shea:** I will speak to the specifics, but we did expand the definition of “fish” to include marine plants, which in many cases are very valuable. Perhaps my colleagues wish to talk about specific marine plants.

**Mr. Pearson:** Briefly, as the minister said, part of the issue was ensuring that we, as consistent with the international agreement, are covering living organisms beyond fish. They need to add marine plants to the definition for that purpose. Marine plants include seaweed, for example.

There is probably a broader debate, although it was not specific in the Canadian context that I am aware of, about whether utilizing or promoting trade in certain types of plants that might be considered endangered or at risk could include not only common concepts of plants like seaweed but also corals, sponges and other elements of vulnerable marine ecosystems that could be harvested illegally. It would cover those kinds of products as well.

**Senator Baker:** Senator McInnis clearly outlined the rules in Nova Scotia. This proposed section to the act allows the searching of a person's dwelling place — their home. It restricts the warrant in that it must be issued by a justice of the peace. It cannot be issued by a provincial court judge or by a superior court judge. In Nova Scotia, that is fine, as Senator McInnis said. However, if you go to Prince Edward Island, where the minister is from, or to Newfoundland and Labrador, you find that justices of the peace are usually officers of the court — they work in the courtrooms.

**M. Bevan :** Les poissons recherchés sont la légine australe et, peut-être, les thons, qui pourraient faire l'objet d'une pêche hors accords. On se fonde sur l'emplacement des pêcheries recherchées, qui sont illégales. À l'échelon international, il se fait beaucoup de travail pour y mettre un terme.

**Le sénateur MacDonald :** J'imagine que c'est la raison pour laquelle nous avons besoin de la loi.

**M. Bevan :** C'est exact.

**Mme Shea :** L'une des raisons pour lesquelles ils seraient moins susceptibles de venir ici, c'est que nous retenons les chargements inspectés.

**Le sénateur Raine :** Est-ce que cela aiderait à prévenir l'importation illégale de nageoires de requins?

**M. Bevan :** Les nageoires de requins ne sont pas toujours illégales. La question est très épineuse.

**Le sénateur Raine :** Réservons-la pour un autre moment.

**Le sénateur Hubble :** Le projet de loi S-13 ajoute de nouvelles dispositions à la Loi sur la protection des pêches côtières, qui interdisent l'importation de poissons ou de plantes marines pris ou récoltés de manière illégale. Sur les plantes marines, y a-t-il des faits que nous devrions connaître?

**Mme Shea :** Avant d'entrer dans les détails, je précise que nous avons élargi la définition de « poisson » de manière à englober les plantes marines, qui, dans de nombreux cas, sont très précieuses. Peut-être que mes collègues veulent parler de certaines d'entre elles.

**M. Pearson :** En quelques mots, comme madame la ministre l'a dit, une partie du problème était, conformément à l'accord international, de ne pas protéger exclusivement les poissons. C'est la raison de l'ajout des plantes marines à la définition. Ces plantes comprennent les algues, par exemple.

On se demande aussi, pas seulement au Canada, à ce que je sache, si les plantes qu'on utilise ou desquelles on fait la promotion du commerce ne pourraient pas seulement comprendre les plantes ordinaires comme les algues, mais aussi les coraux, les éponges et d'autres espèces des écosystèmes marins vulnérables qui sont menacées par la récolte illégale. Ces produits seraient aussi protégés.

**Le sénateur Baker :** Le sénateur McInnis a clairement exposé les règles en Nouvelle-Écosse. Cet article que l'on se propose d'ajouter à la loi autorise la perquisition du local d'habitation, du domicile. Il précise cependant que le mandat de perquisition doit être délivré par le juge de paix, pas un juge de la Cour provinciale ni de la Cour supérieure. En Nouvelle-Écosse, ça va, comme le sénateur McInnis l'a dit. Mais, dans l'Île-du-Prince-Édouard, d'où il vient, ou à Terre-Neuve-et-Labrador, il s'avère que les juges de paix sont habituellement des fonctionnaires de la cour, des employés du tribunal.

The fisheries officer goes into the courtroom and he is looking for authorization. He has sworn an affidavit and is looking for direction. If the direction is not correct, namely, reasonable grounds to search someone's home, then for that warrant, the person accused will hire Senator McInnis to throw out the original warrant, which would then throw out everything else that came after it in the searching of the home. That is my point. Why not change it to say "a justice as defined under Criminal Code section 2," which would include a justice of the peace in Nova Scotia but as well as a provincial court judge. They would have a choice of doing it. The Supreme Court of Canada has said many times, as Senator McInnis and Professor Oliver will tell you, that to search someone's home, you need judicial authorization in case it is challenged. That is my point. Maybe you could just think about it.

**Ms. Shea:** We will commit to talking to the Department of Justice and to providing additional information.

**Senator Baker:** Good.

**The Chair:** I thank the minister and her officials for being here. We will take the opportunity to wish you a Merry Christmas and all the best in the 2013. As always, we reserve the right to ask you to come back for clarifications.

(The committee continued in camera.)

L'agent des pêches se rend au tribunal pour obtenir une autorisation. Il a fait une déclaration sous serment et il cherche des instructions. Si les instructions sont erronées, c'est-à-dire les motifs raisonnables pour perquisitionner le domicile, l'accusé embauchera le sénateur McInnis pour faire rejeter le mandat et tout ce qui s'est ensuivi après la perquisition. Voilà ce que j'avais à dire. Pourquoi ne pas dire plutôt : « un juge, conformément à la définition de l'article 2 du Code criminel », ce qui engloberait un juge de la paix en Nouvelle-Écosse, mais, aussi, un juge de la Cour provinciale. On aurait le choix. La Cour suprême l'a répété plusieurs fois, comme le sénateur McInnis et M. Oliver vous le diront, que pour perquisitionner un domicile, il faut l'autorisation d'un juge au cas où le mandat serait contesté. C'est ce que j'avais à dire. Vous pourriez peut-être y penser.

**Mme Shea :** Nous nous engageons à parler au ministère de la Justice et à vous informer.

**Le sénateur Baker :** Excellent.

**Le président :** Je remercie madame la ministre et ses collaborateurs de s'être déplacés. J'en profite pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2013. Comme d'habitude, nous nous réservons le droit de vous demander de revenir nous donner des éclaircissements.

(La séance se poursuit à huis clos.)

APPEARING

**Thursday, December 13, 2012**

The Honourable Gail Shea, P.C., M.P., Acting Minister of Fisheries and Oceans

WITNESSES

**Tuesday, December 4, 2012**

*Government of Newfoundland and Labrador:*

Patrick McDonald, Acting Assistant Deputy Minister, Marketing and Development, Department of Fisheries and Aquaculture.

**Thursday, December 13, 2012**

*Fisheries and Oceans Canada:*

David Bevan, Acting Deputy Minister;

France Pégeot, Senior Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Sector;

Michael Pearson, Director General, International Affairs, Strategic Policy Sector.

COMPARAÎT

**Le jeudi 13 décembre 2012**

L'honorable Gail Shea, C.P., députée, ministre par intérim des Pêches et des Océans

TÉMOINS

**Le mardi 4 décembre 2012**

*Gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador :*

Patrick McDonald, sous-ministre adjoint par intérim, Marketing et Développement, Ministère des Pêches et de l'Aquaculture.

**Le jeudi 13 décembre 2012**

*Pêches et Océans Canada :*

David Bevan, sous-ministre par intérim;

France Pégeot, sous-ministre adjointe principale, Secteur des politiques stratégiques;

Michael Pearson, directeur général, Affaires internationales, Secteur des politiques stratégiques.